

5 août 2016

TELUS annonce de solides résultats pour le deuxième trimestre 2016

Prise en charge importante de clients dans tous les segments clés avec 92 000 nouveaux abonnés nets supplémentaires aux services sans fil postpayés, Internet et TELUS TV

Un taux de désabonnement mensuel des services sans fil postpayés à la pointe de l'industrie de 0,90 pour cent, une croissance du revenu moyen par abonné (RMPA) de 1,4 pour cent et un revenu à long terme parmi les meilleurs de sa catégorie à 5 600 \$ par client

Des produits d'exploitation consolidés en hausse de 1,5 pour cent, un bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (BAIIA) en hausse de 4,3 pour cent

1 milliard \$ versés aux actionnaires depuis le début de l'année

Vancouver, C.-B. – Les bénéfices d'exploitation consolidés de TELUS Corporation ont augmenté de 1,5 pour cent par rapport à l'année précédente pour atteindre 3,1 milliards \$ au deuxième trimestre de 2016, ce qui est dû au bénéfice plus élevé des services de transmission des données et d'un nombre d'abonnés en hausse dans les secteurs sans fil et filaire. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA)¹ a augmenté de 10 pour cent pour atteindre 1,2 milliard \$. Lorsque l'on exclut les gains de l'échange des licences de spectre sans fil, les gains nets, les revenus d'actions relatifs aux développement des entreprises communes à vocation immobilière au deuxième trimestre de 2016, ainsi que les frais de restructuration et autres frais des deux périodes considérées, le BAIIA ajusté était en hausse de 4,3 pour cent pour atteindre 1,2 milliard de dollars. Cette croissance reflète le bénéfice plus élevé des services filaires, ainsi que l'exécution des initiatives d'efficacité opérationnelles.

« Les résultats solides et les perspectives améliorées de TELUS au deuxième trimestre reflètent l'efficacité de l'excellence de notre service à la clientèle ainsi que le succès de notre stratégie de croissance fondée sur plusieurs piliers, » a déclaré Darren Entwistle, président et chef de la direction. « de façon remarquable, notre équipe continue à faire augmenter le nombre de nos abonnés et à faire grossir notre chiffre d'affaire et notre BAIIA, pour les secteurs sans fil autant que filaires, et ce malgré les difficultés économiques que connaît l'Alberta. »

« Il est important de noter que notre solide performance financière démontre à nouveau la capacité de TELUS à financer ses investissements de croissance stratégiques ainsi que ses programmes uniques de croissance pluriannuelle du dividende au TSX et NYSE, et son programme d'achat d'actions désormais étendus jusqu'en 2019. Notre bilan est exceptionnel, et cela est reflété par la distribution par TELUS de 13,3 milliards \$ à nos actionnaires, dont 8,2 milliards \$ en dividendes et 5,2 milliards \$ en achats d'actions, ce qui représente plus de 22 \$ par action entre 2004 et juillet 2016, » a ajouté M. Entwistle.

Doug French, vice-président exécutif et directeur financier de TELUS a quant à lui déclaré : « Nos résultats du deuxième semestre reflètent l'engagement de notre équipe à assurer la croissance, à conduire nos initiatives avec efficacité et efficience, ainsi qu'à donner en permanence priorité à nos clients. Nous restons également fermement engagés à maintenir la solidité de notre bilan pendant ce cycle d'investissement unique. Nous réalisons des investissements critiques dans nos réseaux pour continuer à satisfaire notre clientèle, livrer une croissance à long terme équilibrée et soutenir nos initiatives en faveur des actionnaires. »

Dans le secteur sans fil, le bénéfice des données a été stimulé par l'augmentation continue du nombre d'abonnés, une proportion accrue des plans sur deux ans à tarif plus élevé dans la composition des revenus, une composition des abonnés postpayés plus favorable, et une plus grande utilisation des données. Ceci est dû à l'adoption continue des téléphones intelligents et autres appareils sans fil axés sur les données, à

l'utilisation plus importante d'applications et à l'expansion du réseau LTE de TELUS. La croissance du bénéfice lié aux données pour le secteur filaire a été générée par une augmentation du bénéfice des services externalisés des processus commerciaux, et par une hausse des services Internet et des données améliorées. Ceci est dû à une augmentation constante du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse, un bénéfice par client également en hausse, et à une augmentation continue du nombre d'abonnés aux services TELUS TV.

Pendant le trimestre, TELUS a attiré 92 000 abonnés nets aux services sans fil postpayés, au service Internet haute vitesse et au service de télévision, un chiffre en hausse de 61 000 abonnés par rapport au premier trimestre de 2016. Les additions nettes au trimestre comprenaient 61 000 abonnés aux services sans fil postpayés, 18 000 abonnés au service Internet haute vitesse et 13 000 abonnés au service de télévision. Ces gains ont été en partie limités par la perte continue des lignes d'accès au réseau téléphonique traditionnel et par un déclin du nombre d'abonnés au service sans fil prépayé. La base totale d'abonnés sans fil de TELUS de 8,4 millions est en hausse de 0,9 pour cent par rapport à l'année dernière, reflétant une hausse de 2,1 pour cent de la base d'abonnés postpayés à 7,4 millions. Les connexions à Internet haute vitesse de TELUS ont augmenté de 6,4 pour cent pour atteindre 1,6 million, tandis que le nombre d'abonnés au service TELUS TV est en hausse de 7,9 pour cent pour atteindre un peu plus de 1 million.

L'attention constante de TELUS sur l'excellence du service à la clientèle était encore une fois mise en évidence ce trimestre avec un taux de désabonnement aux services sans fil qui se démarque dans l'industrie à l'échelle du pays avec un taux de désabonnement mensuel postpayé de 0,90 pour cent. Il s'agit du onzième des 12 derniers trimestres où le taux de désabonnement de TELUS est en dessous de 1 pour cent, malgré des pressions concurrentielles importantes coïncidant avec l'expiration simultanée à compter de juin 2015 des contrats de deux ans et de ceux de trois ans. Ce taux de désabonnement combiné de 1,15 pour cent au deuxième trimestre de 2016 est parmi les taux de désabonnement trimestriels de TELUS les plus faibles depuis que la société est devenue un opérateur national il y a 16 ans. Ce résultat illustre le succès de la culture unique de TELUS qui vise à accorder la priorité aux clients ainsi que les efforts continus de l'entreprise pour proposer un service à la clientèle remarquable, associés à de nouveaux produits et services attractifs.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En dollars canadiens et en millions, sauf les données par action	Trimestre clos le 30 juin		Variation
(non audités)	2016	2015	variation
Bénéfices d'exploitation	3 148	3 102	1,5
Charges opérationnelles avant dépréciation et amortissements	1 959	2 021	(3,1)
BAIIA ⁽¹⁾	1 189	1 081	10,1
BAIIA, frais de restructuration et autres frais exclus ⁽¹⁾⁽²⁾	1 212	1 140	6,3
BAIIA ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	1 188	1 140	4,3
Bénéfice net	416	341	22,0
Bénéfice net ajusté ⁽⁴⁾	415	406	2,2
Bénéfice par action (BPA)	0,70	0,56	25,0
BPA de base ajusté ⁽⁴⁾	0,70	0,66	6,1
Dépenses d'investissement	769	664	15,8
Flux de trésorerie disponibles ⁽⁵⁾	126	300	(58,0)
Total connexions abonnés ⁽⁶⁾	12,494	12,342	1,2

(1) Le BAIIA n'est pas une mesure définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. TELUS donne des indications et fait état de son BAIIA parce qu'il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation de la performance aux niveaux consolidé et segmenté. Pour plus de définitions et d'explications sur cette mesure, veuillez vous reporter à la Section 11.1 du Rapport de gestion du deuxième trimestre 2016 ci-joint.

(2) Pour le deuxième trimestre de 2016 et de 2015, les frais de restructuration et autres frais similaires étaient respectivement de 23 millions \$ et de 59 millions \$.

(3) Le BAIIA ajusté pour le deuxième trimestre de 2016 exclut : 1) un gain de 15 millions \$ provenant de l'échange des licences de spectre sans fil ; 2) les gains nets et les revenus d'actions de 9 millions \$ relatifs aux développements des entreprises communes à vocation immobilière ; et 3) les frais de restructuration et autres frais au niveau de 23 millions \$.

- (4) Le bénéfice net ajusté et le BPA de base ajusté ne sont pas des mesures définies par les PCGR et n'ont pas de définitions normalisées prescrites par l'IFRS-IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué de presse comme excluant (après impôts sur les bénéfices), 1) les gains réalisés sur l'échange des licences de spectre sans fil au deuxième trimestre de 2016 ; 2) les gains nets et les revenus d'actions relatifs aux développements des entreprises communes à vocation immobilière au deuxième trimestre ; 3) les frais de restructuration et autres frais similaires des deuxièmes trimestres de 2016 et 2015 ; 4) les ajustements nets liés aux impôts défavorables au deuxième trimestre de 2015 ; et 5) la mise hors service des immobilisations du fait de la fermeture prévue de Black's Photography au deuxième trimestre de 2015. Pour une analyse plus approfondie du bénéfice net ajusté et du BPA de base ajusté, veuillez vous reporter à la Section 1.3 du Rapport de gestion du deuxième trimestre 2016 ci-joint.
- (5) Le flux de trésorerie disponible n'est pas une mesure définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Pour une définition et une explication de cette mesure, veuillez vous reporter à la Section 11.1 du Rapport de gestion du deuxième trimestre 2016 ci-joint.
- (6) La somme des abonnés sans fil actifs, des lignes d'accès au réseau (LAR) résidentielles, des abonnés à l'accès Internet haute vitesse et des abonnés au service télévision (abonnés Télé OPTIK™ et TELUS Satellite TV®) mesurée à la fin des périodes respectives basées sur les informations de la facturation et d'autres systèmes. Notre solde d'ouverture du nombre d'abonnés comptabilisé au 1er janvier 2015 a été ajusté rétrospectivement pour exclure 1 613 000 LAR commerciales du fait de leur pertinence moindre en tant qu'indicateur de performance clé. Suite à un réexamen de notre base d'abonnés, la base d'abonnés sans fil postpayés au début de la période du T1 2016 de TELUS a diminué de 45 000 abonnés et sa base d'abonnés aux services Internet haute vitesse au début de la période T1 2016 a augmenté de 21 000 abonnés.

Le revenu net de 416 millions \$ et le bénéfice par action (BPA) de 0,70 \$ étaient en hausse en cumul annuel de 22 et 25 pour cent respectivement, reflétant la croissance du BAIIA et des dépenses moindres d'impôt sur le revenu, le tout partiellement compensés par des dépenses d'amortissement et des coûts de financement plus élevés. Lorsque l'on exclut les gains du deuxième trimestre de 2016 de l'échange des licences de spectre sans fil, les gains nets, les revenus d'actions liés aux développements d'entreprises communes à vocation immobilières, les frais de restructurations et autres frais des deux périodes concernées, les ajustements relatifs aux impôts défavorables ainsi que la mise hors service des immobilisations issue de la fermeture planifiée de Black's Photography au deuxième trimestre de 2015, le revenu net de 415 millions \$ et le BPA de 0,70 \$ pour le deuxième trimestre de 2016 étaient en hausse respectivement de 2,2 et 6,1 pour cent.

Le flux de trésorerie⁵ disponible de 126 millions \$ au deuxième trimestre était inférieur au chiffre de 174 millions \$ de l'année dernière, ce qui est principalement dû aux dépenses de capital plus élevées, à l'augmentation des paiements d'impôt sur le revenu, et aux dépenses de restructuration plus élevées partiellement compensées par la croissance du BAIIA ajusté.

Au deuxième trimestre de 2016, TELUS a distribué 322 millions \$ à ses actionnaires, dont 261 millions \$ en dividendes payés et 61 millions \$ en achats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de 2016. Depuis le début de l'année et jusqu'à la fin du mois de juillet, TELUS a distribué 909 millions \$ à ses actionnaires, dont 798 millions \$ de dividendes et fait l'achat de 3 millions d'actions pour 111 millions \$.

TELUS met à jour cinq éléments de ses objectifs pour 2016 afin de refléter la performance améliorée de ses activités sans fil et filaires, ainsi que l'environnement positif stimulant l'investissement de capitaux générationnels dans les infrastructures à large bande.

Revenus consolidés : La société augmente la limite inférieure de ses prévisions de revenus consolidés de 25 millions \$ qui vient s'établir à 12,775 milliards \$. Les nouvelles perspectives en 2016 de la Société passent de 12,775 à 12,875 milliards \$, améliorant la prévision de croissance ciblée pour 2016 de 2,2 à 3,0 pour cent.

La Société augmente la limite inférieure de ses prévisions de revenus consolidés de 25 millions \$ qui viennent s'établir à 5,705 milliards \$. Les nouvelles perspectives 2016 de la Société passent de 5,705 à 5,735 milliards \$, améliorant la prévision de croissance ciblée de 2,4 à 3,0 pour cent pour 2016.

Le BAIIA consolidé, frais de restructuration et autres frais exclus : La Société augmente la limite inférieure de ses prévisions de BAIIA consolidé, frais de restructuration et autres frais exclus, de 25 millions \$ qui viennent s'établir à 4,650 milliards \$. Les nouvelles perspectives 2016 de la Société passent de 4,650 à 4,755 milliards \$, améliorant la prévision de croissance ciblée de 3,6 à 6,0 pour cent pour 2016.

La Société augmente la limite inférieure de ses prévisions de BAIIA sans fil, frais de restructuration et autres frais exclus, de 25 millions \$ qui viennent s'établir à 3,0 milliards \$. Les nouvelles perspectives de la Société en 2016 passent de 3,0 à 3,060 milliards \$, améliorant ainsi la prévision de croissance ciblée de 3,9 à 6,0 pour cent pour 2016.

Les dépenses d'investissement consolidées : La Société anticipe des dépenses d'investissement consolidées d'environ 2,85 milliards \$ pour l'année en comparaison avec son objectif précédemment estimé d'« environ 2,65 milliards \$ » pour 2016. L'augmentation des investissements en capital témoigne de l'attention continue de TELUS sur ses investissements dans son infrastructure à large bande, y compris en connectant davantage de foyers et d'entreprises à son réseau à fibre optique. Ces investissements permettent de soutenir la demande croissante des abonnés pour les services de données et vitesses accrues. TELUS a également l'intention de poursuivre ses investissements dans son réseau sans fil afin d'étendre sa couverture et mettre à jour ses réseaux avec la technologie 4G LTE en plus d'investir dans la fibre optique qui permet de poursuivre la stratégie liée au réseau de petites cellules (small cells) et qui est à la base de l'évolution de la technologie 5G.

Les objectifs 2016 originaux de la Société sont disponibles dans le communiqué de presse sur les résultats du quatrième trimestre 2015 et les objectifs financiers 2016 de TELUS paru le 11 février 2016.

La divulgation qui précède concernant les objectifs financiers, les indications et les hypothèses de TELUS pour 2016 contient des renseignements prospectifs et est pleinement visée par la « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » au début de l'analyse des opérations pour le deuxième trimestre 2016 jointe à la présente et sont basés sur le rapport de gestion de la direction tel qu'établi dans le communiqué de presse des résultats de 2015 et les objectifs financiers 2016 de TELUS, et énoncées à la section 9 du rapport de gestion annuel 2015, « Tendances générales, prévisions et hypothèses pour TELUS », tels que mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre 2016 de TELUS.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de quarante-six cents (0,46 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 3 octobre 2016 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 9 septembre 2016.

Le montant du dividende de ce troisième trimestre représente une hausse de quatre cents par rapport au dividende de 0,42 \$ versé au 1er octobre 2015.

Le présent communiqué contient des énoncés au sujet de futurs événements et rendements financiers et opérationnels de TELUS (la Société), y compris concernant les hausses de dividendes futures et les offres publiques de rachat dans le cours normal des activités jusqu'en 2019 et les objectifs annuels pour 2016 et des conseils, qui sont de nature prospective. Par leur nature même, ces énoncés prospectifs exigent de la Société qu'elle génère des hypothèses et formule des prévisions, et sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque important que les énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse font état de nos prévisions à la date du présent communiqué et, de ce fait, pourraient subir des modifications après cette date. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et le rendement futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué de presse est assujetti à la limitation de responsabilité et est émis sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses pour les indications annuelles pour 2016, les hausses de dividendes semestrielles jusqu'en 2019 et notre capacité à soutenir et à réaliser des programmes d'achat d'actions pluriannuels jusqu'en 2019), des qualifications et des facteurs de risque mentionnés dans l'analyse par la direction des activités opérationnelles du deuxième trimestre et dans le rapport annuel de 2015, ainsi que dans les autres documents d'information publiés par TELUS et les documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (sur SEDAR à sedar.com) et des États-Unis (sur EDGAR à sec.gov). Sauf là où la loi l'exige, TELUS n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier ses énoncés prospectifs et se réserve le droit de modifier, en tout temps et à sa discrétion, sa pratique actuelle relative à la mise à jour de ses objectifs et prévisions annuelles.

Faits saillants des activités du deuxième trimestre 2016

Services sans fil de TELUS

- Les bénéfices tirés du réseau sans fil ont augmenté de 40 millions \$, ou 2,6 pour cent, pour atteindre 1,6 milliard au deuxième trimestre de 2016, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance a été stimulée par une hausse du bénéfice des services de transmission des données liée à l'augmentation du nombre d'abonnés, à une proportion accrue des plans sur deux ans à tarif plus élevé dans la composition des revenus, à une composition des abonnés postpayés plus favorable, et à une plus grande utilisation des données propulsée par l'adoption continue des téléphones intelligents et autres appareils sans fil axés sur les données, ainsi que par l'utilisation plus importante des applications et de l'expansion du réseau LTE de TELUS. Cette croissance a été partiellement compensée par le déclin constant des revenus liés aux services de transmission de la voix dû à l'adoption accrue des plans de services de transmission de la voix à l'échelle nationale et à une substitution continue mais modérée par les services de transmission des données.
- Le PMAA combiné a augmenté de 1,4 pour cent pour atteindre 64,38 \$, le vingt-troisième trimestre consécutif de croissance en cumul annuel du PMAA combiné de TELUS.
- Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés a augmenté de quatre points de base d'un exercice à l'autre, pour se fixer à 0,90 pour cent. L'augmentation reflète l'intensité de la concurrence résultant de l'expiration simultanée à partir de juin 2015 des contrats d'une durée de deux ans et de ceux de trois ans, ainsi que des effets du ralentissement économique, en particulier en Alberta. Le taux de désabonnement mensuel combiné a augmenté de deux points de base à 1,15 pour cent reflétant les améliorations des taux de désabonnement des services prépayés ainsi que les efforts continus de TELUS sur les initiatives qui visent à accorder la priorité aux clients et les programmes de fidélisation.
- Le nombre de 61 000 nouveaux clients postpayés était en baisse en cumul annuel de 15 000 en raison du nombre inférieur brut de nouveaux abonnés. Ceci résulte principalement du ralentissement économique, en particulier en Alberta, de l'intensité de la concurrence, de l'effet des prix plus élevés des combinés sur la demande de la clientèle ainsi que d'un taux de désabonnement mensuel plus important. Les additions nettes totales au niveau des services sans fil étaient de 40 000 abonnés par rapport aux 63 000 additions nettes l'an dernier reflétant des additions nettes du marché postpayé inférieures et des pertes du marché prépayé supérieures de 21 000 abonnés.
- Le BAIIA ajusté du secteur des services sans fil (BAIIA excluant le gain de l'échange des licences de spectre sans fil, les gains nets et les revenus d'actions des développement d'entreprises communes à vocation immobilière, ainsi que les frais de restructuration et autres frais) a augmenté de 28 millions \$ ou 3,6 pour cent par rapport à l'année dernière pour atteindre 783 millions \$. La croissance reflète la hausse des revenus du réseau stimulée par un PMAA plus élevé et une base plus large de clients, ainsi que les initiatives d'efficacité opérationnelles. Ceci est en partie compensé par des frais de fidélisation plus importants et des dépenses de main-d'œuvre externe ainsi que des canaux de distribution plus élevées. Les coûts de rétention représentaient 12,9 pour cent des revenus du réseau, reflétant une hausse de 17 millions \$ sur la même période de l'exercice précédent. Ceci est lié aux coûts de subvention d'appareils plus élevés ce qui reflète la préférence des clients pour des téléphones intelligents plus coûteux et qui fut partiellement compensés par des volumes de rétentions moindres.
- Le BAIIA du secteur des services sans fil, dépenses de restructuration exclues, a augmenté de 43 millions \$ à 535 millions \$ d'une année à l'autre, en raison d'un BAIIA supérieur partiellement compensé par des dépenses d'investissement plus élevées. Les dépenses d'investissement ont augmenté en comparaison à la même période l'an dernier en raison des investissements continus dans le réseau de fibre optique de TELUS pour soutenir sa stratégie de réseau de petites cellules (small cells), élargir sa couverture et se préparer pour une évolution plus efficace en temps opportun vers la technologie 5G.

Services filaires de TELUS

- Les revenus externes tirés des services filaires ont augmenté de 14 millions \$, ou 1,0 pour cent, pour atteindre 1,4 milliard \$ au deuxième trimestre de 2016, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance a été principalement générée par des revenus plus élevés des services de transmission des données et des équipements.
- Les produits tirés des services de transmission de données et de l'équipement ont progressé de 62 millions \$, ou 6,7 pour cent. Ceci est dû à la croissance des services externalisés des processus commerciaux, aux produits en hausse des services Internet et de transmission améliorée des données liés à la croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse et d'un chiffre d'affaires par client plus

élevé, ainsi qu'à une hausse du chiffre d'affaires provenant de la croissance du nombre d'abonnés à TELUS TV.

- Le chiffre de 18 000 ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse était en baisse de 4 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète une intensification de la concurrence et les effets du ralentissement économique ayant mené à un taux de désabonnement plus élevé. Ceci est en partie compensé par l'expansion continue de la présence du service large bande haute vitesse de TELUS dans les communautés urbaines et rurales, y compris la fibre dans les locaux, et l'effet positifs des services groupés de Télé OPTIK.
- Le nombre total de 13 000 abonnés supplémentaires au service TV était en baisse de 4 000 par rapport au même trimestre l'année dernière. Ceci s'explique par un taux de désabonnement des clients en hausse et une chute des abonnés aux services satellites. D'un autre côté, les effets du ralentissement de la croissance des abonnés aux services de télévision et l'intensification de la concurrence, y compris pour les services OTT, étaient partiellement compensés par l'expansion constante de la portée et de la vitesse des services large bande de TELUS.
- Pour le trimestre, le nombre total de lignes d'accès au réseau (LAR) résidentielles est en chute de 20 000 lignes, un résultat en phase avec le déclin enregistré au même trimestre de l'exercice précédent. Les pertes des LAR résidentielles continuent de refléter la tendance continue du remplacement de la ligne traditionnelle par les services sans fil et Internet. Ceci est en partie limité par la réussite de la stratégie de services groupés de TELUS.
- Le BAIIA ajusté du secteur des services filaires (BAIIA excluant les gains nets et les revenus d'actions des développements d'entreprises communes à vocation immobilière, ainsi que les frais de restructuration et autres frais) a augmenté de 20 millions \$ ou 5,5 pour cent par rapport à l'année dernière pour atteindre 405 millions \$. Cette amélioration reflète l'exécution des initiatives d'efficacité opérationnelles, ainsi que l'amélioration des marges des services de transmission des données, y compris les services Internet, les services d'externalisation du processus commercial, les services TELUS TV ainsi que TELUS Santé.
- Le BAIIA du secteur filaire moins les dépenses d'investissement a chuté de 40 millions \$ pour atteindre 115 millions \$. Ceci est principalement dû au BAIIA plus élevé qui a été compensé par les dépenses d'investissement plus importantes pour soutenir la croissance à long terme de TELUS. Les dépenses d'investissement ont augmenté au cours de la même période l'an dernier ce qui s'explique par des investissements stratégiques continus dans l'infrastructure du réseau à large bande, y compris en connectant davantage de foyers et d'entreprises directement au réseau à fibre optique de TELUS, et à l'investissements dans la fiabilité du réseau.

Faits saillants de la société

TELUS réalise des contributions et des investissements importants auprès des communautés où vivent, travaillent et officient les membres de l'équipe, et dans l'économie canadienne, au nom des clients, des actionnaires et des membres de l'équipe, en :

- Payant, collectant et versant un total d'environ 1,3 milliard \$ de taxes pendant les six premiers mois de 2016 aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. Ceci est constitué de taxes sur le bénéfice d'entreprise, taxes de ventes, taxes foncières, de la part de l'employeur des taxes salariales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, la société a versé plus de 19 milliards de dollars dans de telles taxes.
- Déboursant 53 millions \$ de frais de renouvellement du spectre à Innovation, sciences et développement économique Canada (anciennement Industrie Canada) lors des six premiers mois de 2016. Depuis 2002, les versements d'impôts et de spectre de TELUS aux gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux au Canada ont totalisé plus de 24 milliards \$.
- Investissant 1,4 milliards \$ en dépenses d'investissement principalement dans les communautés dans tout le Canada au cours des six premiers mois de 2016 et plus de 30 milliards \$ depuis 2000.
- Dépensant 3,7 milliards \$ dans l'ensemble des dépenses d'exploitation au cours des six premiers mois de 2016, y compris des biens et des services achetés pour 2,5 milliards \$. Depuis 2000, TELUS a dépensé respectivement 95 milliards \$ et 62 milliards \$ dans ces secteurs.
- Générant un total de 1,4 milliards \$ en salaires pour les membres de l'équipe au premier semestre de 2016 dont 91 millions \$ de taxes salariales. Depuis 2000, le total des salaires des membres de l'équipe s'élève à 38 milliards \$.
- En payant depuis le début de l'année et jusqu'en juillet, 798 millions \$ de dividendes aux actionnaires individuels, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux retraités et aux investisseurs

institutionnels, et en achetant pour environ 3 millions d'actions, pour 111 millions \$ au nom des actionnaires dans le cadre du programme d'achat d'actions pluriannuel de TELUS.

- En distribuant 13,3 milliards \$ aux actionnaires à travers les dividendes et les programmes d'achat d'actions de TELUS entre 2004 et jusqu'à la fin juillet 2016, dont 8,2 milliards \$ en dividendes et 5,2 milliards \$ en rachats d'actions, représentant plus de 22 \$ par action.

À propos TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est la société de télécommunications nationale connaissant la croissance la plus rapide au Canada, grâce à des revenus d'exploitation annuels de 12,6 milliards\$ et à plus de 12,5 millions de connexions abonnés, dont 8,4 millions d'abonnés à des services sans fil, 1,6 million d'abonnés à des services Internet haute vitesse, 1,4 million de lignes d'accès pour réseau résidentiel et 1 million d'abonnés au service TELUS TV. TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services sans fil, de transmission de données, de protocole Internet (IP), des services voix, de télévision, de divertissement et vidéo, et est le fournisseur informatique le plus important au Canada dans le domaine des soins de santé.

Fidèles à leur objectif consistant à donner dans les communautés, TELUS et les membres de son équipe actuels et retraités ont versé 440 millions de dollars à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et plus de 6,8 millions d'heures de bénévolat dans les communautés depuis 2000. Créés en 2005 par le président et chef de la direction de TELUS, Darren Entwistle, 11 conseils communautaires canadiens de TELUS et 4 conseils internationaux ont dirigé le soutien des organismes de bienfaisance de base de la société et ont contribué à hauteur de plus de 54 millions de dollars à plus de 4 900 projets caritatifs locaux, enrichissant la vie de plus de 2 millions d'enfants et de jeunes, chaque année. En 2010, TELUS a eu l'honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable au monde par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse marque de reconnaissance internationale.

Pour de plus amples informations sur TELUS, veuillez vous rendre sur le site telus.com.

Personne-ressource pour les médias :
Shawn Hall
604-619-7913
shawn.hall@telus.com

Personne-ressource pour les relations avec les investisseurs :
Paul Carpino
647-837-8100
ir@telus.com

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la conférence téléphonique à l'intention des investisseurs, ainsi que les renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel 2015 sur notre site Web à telus.com/investors.

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du deuxième trimestre de 2016 **est fixée au 5 août 2016 à 11 h 00 HE (8 h 00 HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. Un enregistrement sera accessible par téléphone du 5 août au 15 septembre 2016 en composant le 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de référence 1201840# et le code d'accès 77377#. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investors, et on pourra consulter la transcription de la conférence téléphonique sur le site Web après quelques jours ouvrables.

TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2016

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements prévus ainsi que sur la performance financière et le rendement opérationnel de TELUS Corporation. Les termes *TELUS*, la *société*, *nous*, *notre*, *nos*, *notre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales. Les énoncés prospectifs incluent des énoncés concernant les objectifs et les perspectives pour l'exercice et les mises à jour qui y sont apportées, notre programme pluriannuel de croissance du dividende, notre programme pluriannuel de rachat d'actions et les tendances. Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi, au futur ou au conditionnel, de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des énoncés prospectifs. Par leur nature, les énoncés prospectifs ne renvoient pas à des faits historiques, ils peuvent faire l'objet de risques et ils exigent que nous émettions des hypothèses. Il existe un risque considérable que les énoncés prospectifs se révèlent inexacts. En conséquence, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs. Une mise à jour de nos hypothèses pour l'exercice 2016 est présentée à la rubrique 9, « *Mise à jour des hypothèses* », du présent rapport de gestion.

Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport et dans les autres documents déposés par TELUS incluent, sans toutefois s'y limiter :

- La concurrence, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services sans fil et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») et sur les taux de désabonnement liés à tous les services; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie, y compris l'intégration de sociétés de câblodistribution et de services sans fil; la concurrence de sociétés internationales concernant les services d'itinérance mondiale; notre capacité à continuer de fidéliser les clients en leur offrant une expérience client améliorée; les pressions sur les PMAA et le taux de désabonnement du secteur des services sans fil découlant des conditions du marché et des mesures prises par le gouvernement; les habitudes d'utilisation des clients; la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits interurbains liés aux services de transmission de la voix et la disponibilité croissante des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les pressions sur les PMAA et les taux de désabonnement liés au service Internet haute vitesse et au service de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de fidélisation des abonnés aux services sans fil, aux services de télévision et au service Internet haute vitesse ainsi que les coûts connexes; l'entrée possible sur le marché de nouveaux concurrents; ainsi que notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu de données en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes sans fils et de télévision, à un coût raisonnable.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services sans fil, de même que la plus faible croissance générale du nombre d'abonnés dans le secteur des services filaires; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques sans fils ou par Internet; la baisse continue des PMAA tirés des services sans fil de transmission de la voix, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement; le remplacement des services sans fil par les services Wi-Fi, lesquels sont de plus en plus accessibles; ainsi que les services par contournement IP (protocole Internet) qui pourraient supplanter les services de télévision et de divertissement et se répercuter sur les produits.
- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux sans fil et la capacité spectrale; notre recours à des systèmes existants et à la technologie de l'information; les options au chapitre de la technologie, les voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre des réseaux filaires et sans fil (y compris les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules (small cells) pour les services sans fil; la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'équipement pour réseaux, de services TELUS TV^{MD} et d'appareils sans fil; le rendement de la technologie LTE (d'après l'anglais *long-term evolution*); notre besoin prévu à long terme d'acquies du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouveaux réseaux sans fil ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits, de nouveaux services et systèmes de soutien, y compris Internet des objets (« IoT ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; le déploiement et l'exploitation de nouveaux réseaux filaires à large bande à un coût raisonnable et d'une disponibilité raisonnable, ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés sur ces réseaux; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; le moment auquel auront lieu les mises hors service de certains réseaux, systèmes et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation; le moment auquel aura lieu la mise hors service des réseaux sans fil fondés sur les technologies iDEN et AMRC afin de redéployer du spectre et de réduire les coûts d'exploitation, ainsi que les coûts de migration connexes des abonnés et les risques liés à la fidélisation des abonnés; de même que la mise à niveau réussie et l'évolution de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV, qui dépendent de tiers fournisseurs.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Ces initiatives comprennent notre programme d'efficience et d'efficacité opérationnelle visant à soutenir une amélioration du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA »), y compris la réduction d'environ 1 500 postes (équivalents temps plein) (« ETP ») annoncée en novembre 2015; l'intégration des activités; l'impartition des processus d'affaires, des activités de délocalisation et de réorganisation, y compris tous programmes de réduction du nombre d'employés ETP; les activités d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers. Nous continuerons d'évaluer et de mettre en œuvre, le cas échéant, d'autres initiatives d'efficience et d'efficacité au chapitre des produits et des coûts.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des faibles prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (entraînant une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; ainsi que les taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de nos initiatives liées aux services à large bande filaires, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; de notre déploiement continu de la technologie LTE (d'après l'anglais *long-term evolution*) et de futures technologies sans fil telles que la technologie 5G; de l'utilisation du nouveau spectre acquis; des investissements dans la

résilience et la fiabilité du réseau; de la demande des abonnés visant les services de transmission de données; des systèmes et des processus d'affaires en pleine évolution; de la mise en œuvre d'initiatives en matière d'efficience; du soutien relatif aux contrats d'envergure et complexes; ainsi que des futures enchères concernant le spectre pour les services sans fil que doit tenir le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (« ISDE »). Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.

- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence dans le secteur des services sans fil; l'examen des services sans fil de gros du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC »), dans le cadre duquel il a été déterminé que le CRTC réglementera les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au Canada ainsi que l'établissement de ces tarifs; les futures enchères de spectre (y compris les limites visant les fournisseurs de services sans fil établis, le spectre réservé favorisant certaines entreprises de télécommunications et les autres avantages dont bénéficient les nouveaux participants et les participants étrangers ainsi que la quantité de spectre acquis et les coûts engagés pour acquérir ce spectre); les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre; l'incidence à long terme indéterminée de l'examen des services filaires de gros effectué par le CRTC, ce dernier ayant conclu que les concurrents sur le marché des services de gros ont droit à un accès réglementé aux installations FTTP dont les fournisseurs de services Internet titulaires sont propriétaires; l'incidence possible de la décision du CRTC d'exiger des remboursements au prorata lorsque les clients annulent les services et l'examen par le CRTC des pratiques de fixation de prix différenciés liées aux forfaits de données sur Internet; les exigences accrues en matière de financement concernant les installations de télécommunications au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, de même que les modifications possibles de la portée et de la nature des obligations en matière de services de base, y compris la réglementation possible de la qualité, de la disponibilité et du caractère abordable des services Internet résidentiels; le nouveau code de conduite pour les fournisseurs de services de télévision mis en place par le CRTC; l'intégration verticale des concurrents aux fins de la propriété du contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; la surveillance continue des restrictions concernant la propriété d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens et la conformité à ces restrictions; la modification, l'interprétation et la mise en application des règles concernant le partage des pylônes d'antennes et les services d'itinérance.
- La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2019 et la capacité de maintenir et d'exécuter notre programme pluriannuel de rachat d'actions jusqu'en 2019. Ces programmes pourraient être touchés par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, ainsi que les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration (le « conseil ») en fonction de la situation financière et des perspectives de la société, ainsi que du cours des actions de TELUS sur le marché. Le programme de rachat d'actions pourrait être touché par tout changement quant à notre intention de racheter des actions, ainsi que par l'évaluation et la détermination de la situation financière par le conseil de temps à autre. En conséquence, il n'existe aucune certitude que ces programmes seront maintenus jusqu'en 2019.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité d'effectuer des financements et de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes.
- Les risques liés aux processus, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités; la mise en œuvre d'ententes complexes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles, les limites des systèmes et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services; notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; les menaces intentionnelles concernant notre infrastructure et nos activités, ainsi que les risques liés aux activités de réaménagement des coentreprises immobilières.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à faire en sorte que notre défense dans le cadre des enquêtes, des instances réglementaires, des réclamations et des poursuites, y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs dont nous faisons l'objet, ainsi que des poursuites, réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et recours collectifs possibles fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire, soit couronnée de succès, de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la fidélisation et la formation appropriée du personnel dans un secteur hautement concurrentiel; l'issue des futures négociations collectives visant la convention conclue avec le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (« STT ») et avec la section locale 1944 du Syndicat des Métallurgistes, qui est arrivée à échéance à la fin de 2015; le niveau de participation des employés.
- Les questions fiscales, y compris les lois fiscales complexes susceptibles de faire l'objet d'interprétations par les administrations fiscales qui pourraient différer de nos interprétations; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que la complexité des lois fiscales internationales et la conformité à ces lois.
- Les événements touchant la poursuite des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter nos réseaux en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les attaques électroniques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Les partenariats, les acquisitions ou les dessaisissements, y compris notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus.
- Les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information que nous publions, y compris notre rapport annuel et notre notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse sedar.com) et auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse sec.gov). La rubrique 10, « Risques et gestion des risques », de notre rapport de gestion annuel 2015, du rapport de gestion du premier trimestre de 2016 et du présent rapport de gestion, est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

Rapport de gestion

Le 5 août 2016

Table des matières

Rubrique	Description
1. Introduction	1.1 Préparation du rapport de gestion 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités 1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	
3. Priorités de la société pour 2016	
4. Capacités	4.1 Principaux marchés et concurrents 4.2 Ressources opérationnelles 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement 4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière
5. Analyse des résultats d'exploitation	5.1 Généralités 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et des tendances 5.3 Résultats d'exploitation consolidés 5.4 Secteur des services sans fil 5.5 Secteur des services filaires
6. Évolution de la situation financière	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	7.1 Aperçu 7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation 7.3 Sorties liées aux activités d'investissement 7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement 7.6 Facilités de crédit 7.7 Vente de créances clients 7.8 Notations du crédit 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels 7.10 Information sur les actions en circulation 7.11 Transactions entre parties liées
8. Questions comptables	8.1 Estimations comptables critiques 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Mise à jour des hypothèses	
10. Risques et gestion des risques	10.1 Questions de réglementation
11. Définitions et rapprochements	11.1 Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières 11.2 Indicateurs opérationnels

1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et de la performance financière consolidées de TELUS pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2016, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de TELUS au 30 juin 2016 (les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nos états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux IFRS de l'IASB et aux PCGR du Canada, et ils ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. L'utilisation du terme IFRS dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non définies par les PCGR, telles que le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA »), pour évaluer notre rendement, surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par le comité d'audit de TELUS, et notre conseil d'administration a autorisé leur publication le 5 août 2016.

1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Croissance de l'économie

Nous estimons que la croissance de l'économie au Canada s'élèvera à environ 1,3 pour cent en 2016 et se situera entre 1,8 pour cent et 2,2 pour cent en 2017, selon une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources. En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous sommes une entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), nous estimons que la croissance de l'économie s'élèvera à environ 2,9 pour cent en Colombie-Britannique en 2016 et se situera entre 2,3 pour cent et 2,8 pour cent en 2017, et que la croissance (la contraction) de l'économie s'élèvera à environ (2,0) % en 2016 (en raison en partie des feux de forêt qui ont ravagé Fort McMurray et de la baisse des prix du pétrole en 2016) et se situera entre 2,0 pour cent et 2,5 pour cent en 2017 en Alberta. Dans son Rapport sur la politique monétaire de juillet 2016, la Banque du Canada estime que la croissance de l'économie canadienne s'élèvera à 1,3 pour cent en 2016 et à 2,2 pour cent en 2017. Selon l'Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada pour le mois de juin 2016, le taux de chômage au pays s'est élevé à 6,8 pour cent (7,1 pour cent en décembre 2015 et 6,8 pour cent en juin 2015).

Faits les plus récents en matière de réglementation

D'importants faits nouveaux en matière de réglementation se sont produits au deuxième trimestre de 2016. (Se reporter à la rubrique 10.1, « Questions de réglementation ».)

1.3 Faits saillants – données consolidées

Changements au sein de la haute direction

Avec prise d'effet le 16 mai 2016, nous avons annoncé la nomination de M. Doug French au poste de vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS. M. French possède 30 années d'expérience en gestion financière; il est au service de TELUS depuis 20 ans et a occupé divers postes au cours de sa carrière, y compris le poste clé de contrôleur des plus importantes unités fonctionnelles de nos divisions des services aux entreprises et aux consommateurs et, plus récemment, le poste de premier vice-président et contrôleur général.

Investissement dans TELUS International (Cda) Inc. (« TI »)

En juin 2016, nous avons annoncé la conclusion d'un accord avec Baring Private Equity Asia, une société de placement asiatique qui conseille des fonds gérant des actifs, annoncé précédemment, d'un montant total supérieur à 13 milliards de dollars (10 milliards de dollars US), afin que cette dernière fasse l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle de 35 pour cent dans TELUS International (Cda) Inc., un fournisseur de services à la clientèle, de services informatiques et de services d'impartition des processus d'affaires à l'échelle mondiale. D'après l'accord, la valeur de TI s'élève à 1,2 milliard de dollars. Grâce à cette collaboration, TI est bien positionnée pour bénéficier de la forte présence de Baring Private Equity Asia sur le marché asiatique et de son expérience à l'échelle mondiale, ainsi que pour tirer parti de son réseau mondial afin d'accroître les activités de TI. Dans le cadre de la transaction, nous avons également obtenu un financement bancaire supplémentaire de 330 millions de dollars US, qui est garanti par les actifs de TI et de ses filiales; ce financement arrivera à échéance en 2021 et ne confère aucun droit de recours à l'égard de TELUS Corporation.

Faits saillants – données consolidées

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Comptes consolidés de résultat						
Produits d'exploitation	3 148	3 102	1,5 %	6 256	6 130	2,1 %
Bénéfice d'exploitation	690	617	11,8 %	1 330	1 296	2,6 %
Bénéfice avant impôt	556	507	9,7 %	1 073	1 069	0,4 %
Bénéfice net	416	341	22,0 %	794	756	5,0 %
Bénéfice net par action ordinaire						
Bénéfice par action de base (BPA de base) (en dollars)	0,70	0,56	25,0 %	1,34	1,25	7,2 %
BPA de base ajusté ¹ (en dollars)	0,70	0,66	6,1 %	1,39	1,37	1,5 %
Dilué (en dollars)	0,70	0,56	25,0 %	1,34	1,24	8,1 %
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,46	0,42	9,5 %	0,90	0,82	9,8 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)	593	605	(2,0) %	593	606	(2,2) %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Entrées liées aux activités d'exploitation	892	943	(5,4) %	1 455	1 661	(12,4) %
Sorties liées aux activités d'investissement	(735)	(2 377)	69,1 %	(1 395)	(3 303)	57,8 %
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) ²	(769)	(664)	(15,8) %	(1 387)	(1 299)	(6,8) %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(207)	(68)	n.s.	145	1 659	(91,3) %
Autres faits saillants						
Nombre de connexions d'abonnés ³ (en milliers)				12 494	12 342	1,2 %
BAIIA ¹	1 189	1 081	10,0 %	2 329	2 216	5,1 %
Coûts de restructuration et autres coûts ¹	23	59	(61,0) %	71	76	(6,6) %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	1 212	1 140	6,3 %	2 400	2 292	4,7 %
BAIIA ajusté ^{1,4}	1 188	1 140	4,3 %	2 376	2 292	3,7 %
Marge du BAIIA ajusté ⁵	38,0	36,8	1,2 pt	38,1	37,4	0,7 pt
Flux de trésorerie disponibles ¹	126	300	(58,0) %	234	571	(59,0) %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)				2,67	2,67	—

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage

- Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières. (Se reporter à la rubrique 11.1.)
- Les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, compte non tenu des licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.
- Le total du nombre d'appareils d'abonnés actifs aux services sans fil, de lignes résidentielles d'accès au réseau, d'abonnés à Internet haute vitesse et d'abonnés au service TELUS TV (abonnés au service Télé OPTIK^{MC} et abonnés au service TELUS TV Satellite^{MD}) à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés présenté au 1^{er} janvier 2015 a été ajusté sur une base rétrospective de manière à exclure 1 613 000 lignes d'affaires d'accès au réseau en raison de la pertinence réduite de ces lignes d'affaires en tant qu'indicateur de rendement clé. De plus, par suite d'un examen du nombre d'abonnés effectué au premier trimestre de 2016, nous avons réduit de 45 000 le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés aux services sans fil postpayés pour 2016, et nous avons augmenté de 21 000 le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse pour 2016.
- Le BAIIA ajusté pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2016 exclut : i) un profit de 15 millions de dollars comptabilisé au deuxième trimestre de 2016, qui découle de l'échange de licences de spectre pour les services sans fil; ii) des profits nets et un bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières de 9 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2016; iii) des coûts de restructuration et autres coûts.
- La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Le calcul des produits d'exploitation exclut les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, ainsi que le profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil. Le BAIIA ajusté exclut les éléments liés aux produits d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les coûts de restructuration et autres coûts.

Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation consolidés** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 46 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 126 millions de dollars au premier semestre de 2016.

Les produits tirés des services se sont accrus d'un exercice à l'autre de 68 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 163 millions de dollars au premier semestre de 2016, en raison principalement de la croissance des produits tirés des services de réseau mobile et des services filaires de transmission de données. Les produits tirés des services de réseau mobile ont augmenté d'un exercice à l'autre de 40 millions de dollars au deuxième trimestre et de 78 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui tiennent à la croissance des produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») combinés et du nombre d'abonnés aux services sans fil. Les produits tirés des services filaires de transmission de données se sont accrus d'un exercice à l'autre de 73 millions de dollars au deuxième trimestre et de 162 millions de dollars au premier semestre, en raison de la croissance des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires; de l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés; de l'augmentation des produits tirés du service TELUS TV; et, en ce qui concerne le semestre, de l'augmentation des produits tirés des services TELUS Santé. La croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données a été neutralisée en partie par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants découlant du remplacement de la technologie et du maintien de pressions concurrentielles. (Se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur des services sans fil » et à la rubrique 5.5, « Secteur des services filaires ».)

Les produits tirés de l'équipement ont diminué d'un exercice à l'autre de 44 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 54 millions de dollars au premier semestre de 2016. Les produits tirés de l'équipement mobile ont reculé d'un exercice à l'autre de 27 millions de dollars au cours du trimestre et de 35 millions de dollars au cours du premier semestre, ce qui s'explique par la diminution des ajouts bruts, par la réduction des volumes de fidélisation et par la cessation de comptabilisation des produits tirés des magasins Black's Photography par suite de la fermeture de ces magasins en août 2015, facteurs neutralisés en partie par la plus grande proportion de téléphones intelligents dont le prix est plus élevé vendus. Les produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données liés aux services filaires ont reculé d'un exercice à l'autre de 17 millions de dollars au deuxième trimestre et de 19 millions de dollars au premier semestre, en raison essentiellement de la réduction des activités de vente dans le marché des affaires, laquelle s'explique en partie par le ralentissement économique.

Les autres produits d'exploitation ont augmenté d'un exercice à l'autre de 22 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 17 millions de dollars au premier semestre de 2016. Ces augmentations tiennent principalement aux profits liés à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil comptabilisés au deuxième trimestre de 2016, ainsi qu'aux profits nets et au bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières comptabilisés au deuxième trimestre de 2016, de même qu'à la vente d'immobilisations corporelles au premier semestre de 2016. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la réduction des montants comptabilisés au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix aux fins de la prestation de services Internet à large bande dans les collectivités rurales et éloignées admissibles, ainsi que par la hausse des provisions liées à certains placements.

- Au 30 juin 2016, le total du **nombre de connexions d'abonnés** s'élevait à 12,5 millions, ce qui représente une hausse de 152 000 du nombre d'abonnés au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2016. Ce résultat reflète une hausse de 0,9 pour cent du nombre d'abonnés aux services sans fil sur 12 mois, une croissance de 7,9 pour cent du nombre d'abonnés au service TELUS TV et une croissance de 6,4 pour cent du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse, résultats neutralisés en partie par la réduction de 6,3 pour cent des lignes résidentielles d'accès au réseau.

Les ajouts nets d'abonnés aux services sans fil postpayés se sont établis à 61 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 69 000 au premier semestre de 2016, en baisse de 15 000 et de 44 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Les diminutions reflètent la baisse des ajouts bruts imputable au ralentissement économique, particulièrement en Alberta, l'intensification de la concurrence et l'incidence de la hausse des prix des appareils sur la demande des clients, ainsi que la hausse du taux de désabonnement des abonnés aux services postpayés. Le taux de désabonnement mensuel des abonnés aux services postpayés s'est établi à 0,90 pour cent au deuxième trimestre de 2016 et à 0,93 pour cent au premier semestre de 2016, comparativement à 0,86 pour cent au deuxième trimestre de 2015 et à 0,88 pour cent au premier semestre de 2015. (Se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur des services sans fil », pour de plus amples renseignements.)

Les ajouts nets d'abonnés aux services filaires se sont établis à 11 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 8 000 au premier semestre de 2016, par rapport à des ajouts nets de 19 000 et de 43 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. Les ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse se sont élevés à 18 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 30 000 au premier semestre de 2016, soit des baisses d'un exercice à

l'autre de 4 000 et de 15 000, respectivement, qui tiennent à une intensification de la concurrence, à l'incidence du ralentissement économique et à la hausse du taux de désabonnement, facteurs neutralisés en partie par l'élargissement de notre couverture à large bande ainsi que par l'incidence favorable de l'offre continue de services groupés avec Télé OPTIK et par nos initiatives accordant la priorité aux clients. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV se sont établis à 13 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 24 000 au premier semestre de 2016, ce qui reflète des baisses d'un exercice à l'autre de 4 000 et de 14 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015. La diminution des ajouts nets d'abonnés à TELUS TV reflète l'augmentation du taux de désabonnement et les pertes d'abonnés aux services de télévision par satellite, l'incidence de la plus lente croissance du nombre d'abonnés aux services de télévision payés, le ralentissement économique, le taux de pénétration du marché généralement élevé lié aux services de télévision et l'intensification de la concurrence, y compris celle liée aux services par contournement, ayant été neutralisés en partie par la demande découlant de l'élargissement de notre couverture à large bande et par nos initiatives accordant la priorité aux clients. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau se sont établies à 20 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 46 000 au premier semestre de 2016, par rapport à 20 000 et à 40 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015, ce qui reflète le ralentissement économique et la tendance continue au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services sans fil et des services Internet. (Se reporter à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*, pour de plus amples renseignements.)

- Le **BAIIA** consolidé, qui comprend, pour le deuxième trimestre de 2016, un profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil ainsi que des profits et un bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, a augmenté d'un exercice à l'autre de 108 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 113 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent la croissance des produits tirés des services de réseau mobile et des services filaires de transmission de données, l'amélioration des marges liées aux services Internet, aux services d'impartition des processus d'affaires, aux services de TELUS TV et à TELUS Santé, la croissance des autres produits d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus, la mise en œuvre de nos initiatives d'efficience et d'efficacité opérationnelle, ainsi que la réduction des coûts de restructuration et autres coûts. Cette croissance a été neutralisée en partie par l'augmentation des frais de fidélisation des abonnés des services sans fil, par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants et par une incidence d'environ 5 millions de dollars sur les coûts et sur les produits, laquelle touche principalement le secteur des services filaires et est liée aux graves feux de forêt qui ont ravagé le nord de l'Alberta. Le **BAIIA ajusté** s'est accru d'un exercice à l'autre de 48 millions de dollars et de 84 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2016. Le BAIIA ajusté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2016 exclut un profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, des profits nets et un bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, ainsi que les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services sans fil »*, et à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*, pour de plus amples renseignements.)
- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté d'un exercice à l'autre de 73 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 34 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent la croissance du **BAIIA** dont il est fait mention ci-dessus, laquelle a été neutralisée en partie par la hausse du total de la dotation aux amortissements en raison de la croissance des immobilisations et à l'incidence de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.
- Le **bénéfice avant impôt** a augmenté d'un exercice à l'autre de 49 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 4 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent la hausse du bénéfice d'exploitation, facteur neutralisé en partie par l'accroissement des coûts de financement. L'accroissement des coûts de financement découle de l'augmentation des charges d'intérêts tenant à l'accroissement du solde moyen de la dette à long terme, de l'augmentation des pertes de change et de la diminution des produits d'intérêts découlant de la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2015, de produits d'intérêts de 20 millions de dollars en raison du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs, facteurs neutralisés en partie par la hausse des intérêts sur la dette à long terme capitalisés et par la diminution du coût moyen pondéré de la dette à long terme.
- L'**impôt sur le résultat** a diminué d'un exercice à l'autre de 26 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 34 millions de dollars au premier semestre de 2016. Les diminutions reflètent la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2015, d'un ajustement hors trésorerie de 48 millions de dollars au titre de la réévaluation des passifs d'impôt différé découlant de l'augmentation du taux d'imposition provincial des sociétés en Alberta, facteur neutralisé en partie par la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2015, d'un recouvrement de 19 millions de dollars au titre du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs, ainsi que par l'augmentation du bénéfice avant impôt sur le résultat en 2016. (Se reporter à la *rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés »*).

- Le **bénéfice net** a augmenté d'un exercice à l'autre de 75 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 38 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent la croissance du BAIIA et la réduction de la charge d'impôt, facteurs neutralisés en partie par la hausse de la dotation aux amortissements et par l'augmentation des coûts de financement. En excluant l'incidence du profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt et de la mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins de détail Black's Photography, le bénéfice net s'est accru d'un exercice à l'autre de 9 millions de dollars, ou 2,2 pour cent, au deuxième trimestre de 2016, et a reculé d'un exercice à l'autre de 4 millions de dollars au premier semestre de 2016.

Analyse du bénéfice net

(en dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Bénéfice net	416	341	75	794	756	38
Ajouter (déduire) :						
Profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, après impôt sur le résultat	(13)	—	(13)	(13)	—	(13)
Profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, après impôt sur le résultat	(5)	—	(5)	(5)	—	(5)
Coûts de restructuration et autres coûts, après impôt sur le résultat	17	44	(27)	52	56	(4)
Ajustements défavorables (favorables) liés à l'impôt sur le résultat	—	15	(15)	1	15	(14)
Mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins Black's, après impôt sur le résultat	—	6	(6)	—	6	(6)
Bénéfice net ajusté	415	406	9	829	833	(4)

- Le **bénéfice par action (BPA de base)** a augmenté d'un exercice à l'autre de 0,14 \$ au deuxième trimestre de 2016 et de 0,09 \$ au premier semestre de 2016. Une tranche d'environ 0,01 \$ et une tranche d'environ 0,03 \$, respectivement, du BPA de base au deuxième trimestre et au premier semestre de 2016, tiennent à la réduction du nombre d'actions en circulation découlant de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, déduction faite de l'exercice d'options d'achat. En excluant l'incidence du profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat et de la mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins de détail Black's Photography, le BPA de base a augmenté d'un exercice à l'autre de 0,04 \$, ou 6,1 pour cent, au deuxième trimestre de 2016, et de 0,02 \$, ou 1,5 pour cent, au premier semestre de 2016.

Analyse du BPA de base

(en dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
BPA de base	0,70	0,56	0,14	1,34	1,25	0,09
Ajouter (déduire) :						
Profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, après impôt sur le résultat, par action	(0,02)	—	(0,02)	(0,02)	—	(0,02)
Profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, après impôt sur le résultat, par action	(0,01)	—	(0,01)	(0,01)	—	(0,01)
Coûts de restructuration et autres coûts, après impôt sur le résultat, par action	0,03	0,07	(0,04)	0,08	0,09	(0,01)
Ajustements défavorables (favorables) liés à l'impôt sur le résultat, par action	—	0,02	(0,02)	—	0,02	(0,02)
Mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins Black's, après impôt sur le résultat, par action	—	0,01	(0,01)	—	0,01	(0,01)
BPA de base ajusté	0,70	0,66	0,04	1,39	1,37	0,02

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** ont totalisé 0,46 \$ au deuxième trimestre de 2016 et 0,90 \$ au premier semestre de 2016, en hausse de 9,5 pour cent par rapport au deuxième trimestre de 2015 et de 9,8 pour cent par rapport au premier semestre de 2015, ce qui est conforme à notre programme pluriannuel de croissance du dividende décrit à la *rubrique 4.3*. Le 4 août 2016, le conseil a déclaré un dividende pour le troisième trimestre de 0,46 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation, payable le 3 octobre 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 septembre 2016. Le dividende déclaré pour le troisième trimestre reflète une hausse cumulative de 0,04 \$ par action, ou 9,5 pour cent par rapport au dividende par action de 0,42 \$ déclaré à l'exercice précédent.

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** au 30 juin 2016 et au 30 juin 2015 était de 2,67 fois, l'augmentation d'un exercice à l'autre de la dette nette ayant été neutralisée par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », et à la *rubrique 7.5*, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».)
- Les **entrées liées aux activités d'exploitation** ont diminué d'un exercice à l'autre de 51 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 206 millions de dollars au premier semestre de 2016, en raison de la hausse des paiements d'impôt sur le résultat, de l'augmentation des intérêts payés et des décaissements au titre de la restructuration, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA et, en ce qui concerne le semestre, par la réduction des paiements au titre de la rémunération fondée sur des actions. (Se reporter à la *rubrique 7.2*, « *Entrées liées aux activités d'exploitation* ».)
- Les **sorties liées aux activités d'investissement** ont diminué d'un exercice à l'autre de plus de 1,6 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 1,9 milliard de dollars au premier semestre de 2016, en raison essentiellement de la hausse des paiements en trésorerie au titre des licences de spectre par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Les **dépenses d'investissement excluant les licences de spectre** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 105 millions de dollars au deuxième trimestre et de 88 millions de dollars au premier semestre, en raison principalement de nos investissements continus dans l'infrastructure à large bande pour les services filaires et sans fil, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à notre réseau à fibres optiques et le déploiement des licences de spectre pour les services sans fil. (Se reporter à la *rubrique 7.3*, « *Sorties liées aux activités d'investissement* ».)
- Au deuxième trimestre de 2016, les **sorties nettes liées aux activités de financement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 139 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation des emprunts à court terme au cours de la période correspondante de 2015, facteur neutralisé en partie par l'émission d'actions à Baring Private Equity Asia effectuée par une filiale au deuxième trimestre de 2016, aux fins de l'acquisition par Baring d'une participation ne donnant pas le contrôle de 35 pour cent dans TELUS International (Cda) Inc. Au premier semestre de 2016, les **entrées liées aux activités de financement** ont diminué d'un exercice à l'autre de 1,5 milliard de dollars, en raison principalement de l'émission, en mars 2015, de titres de créance de 1,75 milliard de dollars sous forme de billets de premier rang non garantis, de l'augmentation de 400 millions de dollars des emprunts à court terme au deuxième trimestre de 2015, ainsi que de la hausse des paiements de dividendes en 2016 en vertu de notre programme de croissance du dividende, facteurs neutralisés en partie par l'émission d'actions à Baring Private Equity Asia effectuée par une filiale au deuxième trimestre de 2016, aux fins de l'acquisition par Baring d'une participation ne donnant pas le contrôle de 35 pour cent dans TELUS International (Cda) Inc., ainsi que par le moins grand nombre d'actions rachetées dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. (Se reporter à la *rubrique 7.4*, « *Entrées (sorties) liées aux activités de financement* ».)
- Les **flux de trésorerie disponibles** ont diminué d'un exercice à l'autre de 174 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 337 millions de dollars au premier semestre de 2016, ce qui reflète la hausse des paiements d'impôt sur le résultat et des dépenses d'investissement excluant les licences de spectre, ainsi que l'augmentation des intérêts payés et des décaissements au titre de la restructuration, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA ajusté et, en ce qui concerne le semestre, par la diminution des paiements au titre de la rémunération fondée sur des actions. (Se reporter au calcul présenté à la *rubrique 11.1*.)

2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

Nos activités principales sont décrites dans notre rapport de gestion annuel 2015. Nous présentons ci-après une mise à jour de nos activités en fonction des impératifs stratégiques pertinents.

Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et mobile

Les produits tirés des services sans fil externes et des services filaires de transmission de données ont totalisé 5,4 milliards de dollars au premier semestre de 2016, soit une hausse de 214 millions de dollars, ou 4,1 pour cent, par rapport à la période correspondante de 2015. Les produits tirés des services filaires de transmission de la voix et autres produits ainsi que les autres produits d'exploitation du secteur des services filaires ont totalisé 817 millions de dollars au premier semestre de 2016, soit une baisse de 88 millions de dollars, ou 9,7 pour cent, par rapport à la période correspondante de 2015. Les produits tirés des services sans fil et des services filaires de transmission de données représentent au total 87 pour cent des produits consolidés de TELUS pour le premier semestre de 2016, par rapport à 85 pour cent pour la période correspondante de 2015.

Se doter de moyens nationaux pour les services de données, IP, de voix et mobile

Au cours du deuxième trimestre de 2016 et conformément à notre stratégie visant à optimiser le réseau, nous avons, en vertu d'un accord de transfert d'actifs conclu avec Bell Mobility Inc. (« Bell »), échangé certains pylônes de télécommunications sans fil. L'échange prévoyait la cession des contrats de location existants pour chaque pylône, ainsi que le transfert de tous les droits, titres et intérêts liés à la construction de pylônes sur les emplacements loués, y compris la structure des pylônes, les antennes et les câbles. L'échange est avantageux pour les deux parties, car les pylônes sont positionnés d'une manière telle qu'ils peuvent être utilisés au sein du réseau 4G LTE de chaque partie. On s'attend à ce que d'autres transferts d'actifs en tranches multiples aient lieu au cours de 2016 et des exercices ultérieurs.

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de notre stratégie et concentrer nos ressources sur nos activités de base

Comme il est fait mention à la *rubrique 1.3*, en juin 2016, nous avons annoncé la conclusion d'un accord avec Baring Private Equity Asia, une société de placement asiatique, annoncé précédemment, afin que cette dernière fasse l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle de 35 pour cent dans TELUS International (Cda) Inc., un fournisseur de services à la clientèle, de services informatiques et de services d'impartition des processus d'affaires à l'échelle mondiale.

En juin 2016, en partenariat avec Westbank Projects Corp, nous avons officiellement ouvert la tour d'habitation Jardin TELUS^{MC}, qui est conforme à la norme LEED (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*) Or. L'ouverture de cette tour de 53 étages fait suite à l'ouverture, en septembre 2015, de la tour de bureaux Jardin TELUS à laquelle la certification LEED Platine a été accordée, et elle renforce l'engagement de TELUS à l'égard de l'innovation technologique et de la gérance environnementale. Par suite de l'ouverture de la tour d'habitation, la coentreprise immobilière Jardin TELUS a amorcé le transfert des droits de propriété aux propriétaires des appartements de l'immeuble en copropriété, ainsi que la comptabilisation du produit des ventes connexe. Nous nous attendons à ce que la comptabilisation des ventes d'appartements de l'immeuble en copropriété se poursuive au cours de 2016, au fur et à mesure que la coentreprise effectuera le transfert des droits de propriété et procédera au rapatriement des fonds provenant de la coentreprise, y compris le remboursement de la facilité de crédit aux fins des travaux de construction.

En juin 2016, conjointement avec QHR Technologies (« QHR »), un important fournisseur de dossiers médicaux électroniques, nous avons annoncé notre intention de collaborer en vue d'améliorer les communications entre les fournisseurs de soins de santé au Canada. TELUS et QHR prévoient mettre en place, à l'échelle nationale, une solution de communications ouvertes sécuritaire et fondée sur des normes, qui permettra à plus de 23 000 médecins au pays utilisant les plateformes de dossiers médicaux électroniques de ces deux partenaires de communiquer de manière plus efficace.

En juin 2016, nous avons présenté une demande d'avis et de décision préalable au Bureau de la concurrence, relativement à l'entente conclue avec BCE Inc. annoncée précédemment, en vertu de laquelle nous ferons l'acquisition d'environ un tiers des abonnés des services sans fil postpayés de Manitoba Telecom Services Inc. (« MTS ») et nous nous verrons attribuer un tiers des magasins de MTS au Manitoba, sous réserve de la conclusion de l'acquisition de MTS par BCE Inc. (Se reporter à la *rubrique 4.1*, « Principaux marchés et concurrents ».)

3. Priorités de la société pour 2016

Les priorités de la société pour 2016 sont présentées dans notre rapport de gestion annuel 2015.

4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse complète de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2015 et aux mises à jour présentées dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2016.

Le 23 juin 2016, Manitoba Telecom Services Inc. (« MTS ») a annoncé qu'une importante majorité de ses actionnaires avait approuvé l'entente annoncée précédemment, en vertu de laquelle BCE Inc. acquerra la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS. Le 29 juin 2016, la Cour du Banc de la Reine du Manitoba a approuvé la transaction. Cette transaction demeure assujettie aux approbations requises auprès des organismes de réglementation et aux autres conditions de clôture habituelles, et devrait être conclue à la fin de 2016 ou au début de 2017.

4.2 Ressources opérationnelles

Pour une analyse complète de nos ressources opérationnelles, se reporter à la *rubrique 4.2* de notre rapport de gestion annuel 2015 et aux mises à jour présentées dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2016.

Secteur des services sans fil

Au deuxième trimestre de 2016, nous avons continué d'occuper une place dominante au chapitre des taux de désabonnement à l'échelle nationale. Le taux de désabonnement mensuel combiné s'est établi à 1,15 pour cent au deuxième trimestre de 2016, soit un taux de désabonnement parmi les plus faibles depuis que nous sommes devenus une entreprise de télécommunications nationale il y a 16 ans. Cela constitue un autre exemple du succès attribuable à la culture qui nous démarque et qui vise à accorder la priorité aux clients ainsi qu'à l'attention que nous continuons de porter à la prestation d'un service à la clientèle exceptionnel, conjuguées aux nouveaux produits et services attrayants que nous offrons et à nos programmes de fidélisation. Le taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés s'est établi à 0,90 pour cent au deuxième trimestre de 2016, ce qui constitue le 11^e des 12 derniers trimestres au cours desquels notre taux de désabonnement des abonnés des services postpayés est en deçà de 1 pour cent, malgré l'intensification des pressions concurrentielles découlant des contrats d'une durée de deux ans et de trois ans qui ont commencé à arriver à échéance simultanément à compter de juin 2015, et des pressions d'ordre économique ayant fait en sorte que les clients ont acheté un moins grand nombre de téléphones.

Au cours du premier semestre de 2016, nous avons poursuivi le déploiement du spectre pour les services sans fil dans les bandes de fréquence de 700 MHz et de 2 500 MHz acquises dans le cadre des enchères visant le spectre pour les services sans fil tenues par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (« ISDE »), et nous avons commencé à exploiter ce spectre de manière à ce que nos abonnés puissent en bénéficier. Depuis le milieu de 2013, nous avons investi plus de 3,6 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues et d'autres transactions, et nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif visant à accorder la priorité aux clients. La consommation de données sans fil augmente rapidement, et nous avons en conséquence effectué des investissements afin d'accroître la capacité de notre réseau pour prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services sans fil.

Au 30 juin 2016, notre réseau 4G LTE couvrait près de 97 pour cent de la population canadienne, soit une augmentation par rapport à 95 pour cent de la population que ce réseau rejoignait au 30 juin 2015. De plus, nous continuons d'investir dans le lancement de notre réseau fondé sur les technologies LTE évoluées, qui couvrait 55 pour cent de la population canadienne au 30 juin 2016. À l'extérieur des zones de couverture du réseau LTE et du réseau LTE évolué, les appareils fondés sur la technologie LTE que nous offrons fonctionnent également sur notre réseau HSPA+, qui couvrait 99 pour cent de la population canadienne au 30 juin 2016.

Secteur des services filaires

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de réseau à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens. Nous avons accru le déploiement de la fibre optique en branchant directement plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques. Au cours de 2015 et en 2016, nous avons annoncé des investissements totalisant des milliards de dollars aux fins du déploiement de notre réseau à fibres optiques dans diverses villes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec. En outre, nous avons accru les vitesses du service Internet à large bande, nous avons élargi notre bibliothèque de vidéos sur demande offertes dans le cadre des services TV ainsi que le contenu haute définition, et avons notamment lancé le service TV 4K, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services groupés de transmission de données. Nous avons par ailleurs continué d'investir dans nos centres de données Internet de pointe et créé une infrastructure informatique évoluée et diversifiée dans les régions au Canada.

Au 30 juin 2016, notre réseau à large bande haute vitesse couvrait environ 2,9 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, y compris environ 0,83 million de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques, qui fournissent à ceux-ci un accès immédiat à notre réseau gigabit à fibres optiques.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Dans notre définition du capital et aux fins de la gestion du capital, nous incluons les actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés à notre infrastructure de télécommunications. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre de nos offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, ainsi que les ratios de distribution. (Se reporter aux définitions, à la *rubrique 11.1*.)

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires en vertu de notre programme pluriannuel de croissance du dividende

- En mai 2016, nous avons annoncé que nous comptons effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle s'élevant de 7 pour cent à 10 pour cent entre 2017 et la fin de 2019, prolongeant par le fait même la politique annoncée en mai 2011. Nonobstant cet objectif, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. Notre indication concernant le ratio de distribution à long terme est de 65 pour cent à 75 pour cent des bénéfices nets par action sur une base prospective. Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance du dividende jusqu'en 2019. (Se reporter à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs – La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende par année jusqu'en 2019*.)
- Le 4 août 2016, un dividende pour le troisième trimestre de 0,46 \$ par action a été déclaré sur les actions ordinaires émises et en circulation; ce dividende est payable le 3 octobre 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 septembre 2016. Le dividende déclaré pour le troisième trimestre de 2016 reflète une hausse cumulative de 0,04 \$ par action, ou 9,5 pour cent, par rapport au dividende de 0,42 \$ par action versé en octobre 2015.

*Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital***Racheter des actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de nos programmes pluriannuels de rachat d'actions**

- Le 11 septembre 2015, nous avons reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») visant une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016 »), aux fins du rachat et de l'annulation d'un nombre maximal de 16 millions de nos actions ordinaires d'une valeur maximale de 500 millions de dollars, sur une période de 12 mois débutant le 15 septembre 2015. Ce nombre d'actions représente le rachat et l'annulation d'une tranche maximale de 2,7 pour cent des actions ordinaires de TELUS en circulation avant le début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016. Ces rachats sont effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la New York Stock Exchange (la « NYSE ») ou d'autres types de plateformes de négociation, ou autrement, dans la mesure permise par les lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables. Les actions ordinaires seront rachetées seulement au moment souhaité et si nous le jugeons souhaitable.
- Nous avons également mis en place un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier, qui nous permet de racheter nos actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments auxquels nous ne serions pas autorisés à négocier nos actions pendant les périodes internes d'interdiction de transiger, y compris les périodes trimestrielles prévues à cet effet. Les rachats seront déterminés par le courtier à sa seule discrétion, selon les paramètres que nous avons établis avant toute période d'interdiction de transiger, conformément aux règles de la TSX et aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Le programme de rachat d'actions automatique a été approuvé par la TSX et exécuté le 1^{er} octobre 2015; il pourrait être exécuté de temps à autre par la suite. Tous les autres rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016 seront effectués au gré de la société.
- L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016 constitue la dernière offre dans le cadre de notre programme de rachat d'actions annoncée en mai 2013. Le 5 mai 2016, nous avons annoncé que nous avons l'intention de renouveler notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités chaque année pour les trois prochaines années, de manière à permettre le rachat d'actions pour un montant maximal de 250 millions de dollars au cours de chacune de ces années civiles. Il n'existe aucune certitude que nous exécuterons notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016, ni que nous renouvellerons ou exécuterons notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de chacune des trois prochaines années, car les décisions concernant le rachat d'actions se fondent sur l'évaluation et la détermination par notre conseil d'administration, de temps à autre, de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi que sur le cours des actions de TELUS sur le marché. (Se reporter à « La capacité de maintenir et d'exécuter le programme pluriannuel de rachat d'actions jusqu'en 2019 », à la Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.)

Utiliser le produit des créances clients titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires, le papier commercial et la trésorerie conservée au moyen du réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

- Le papier commercial émis et en cours s'élevait à 975 millions de dollars au 30 juin 2016 et était intégralement libellé en dollars américains (755 millions de dollars US), par rapport à 256 millions de dollars au 31 décembre 2015 et à néant au 30 juin 2015.
- Le produit des créances clients titrisées s'élevait à 100 millions de dollars au 30 juin 2016, comparativement à 500 millions de dollars au 30 juin 2015 et à 100 millions de dollars au 31 décembre 2015.

Maintenir la conformité aux objectifs financiers

Sauf en ce qui concerne le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, nous respectons nos objectifs :

- Maintenir des notations du crédit de première qualité de BBB+ ou des notations équivalentes – Au 5 août 2016, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée. (Se reporter à la rubrique 7.8, « Notations du crédit ».)
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts de 2,00 à 2,50 fois – Au 30 juin 2016, ce ratio sortait de la fourchette en raison principalement du financement des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères concernant le spectre pour les services sans fil tenues par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique en 2014 et en 2015. Nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme, car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Ratio de distribution de 65 pour cent à 75 pour cent des bénéfices nets par action sur une base prospective – Le ratio de distribution présenté constitue une mesure historique fondée sur les dividendes déclarés et le bénéfice par action des quatre derniers trimestres, et est présenté à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée. Au 30 juin 2016, ce ratio historique se situait dans la fourchette visée. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars – Au 30 juin 2016, les liquidités inutilisées s'élevaient à plus de 1 milliard de dollars. (Se reporter à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».)

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

5. Analyse des résultats d'exploitation

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

5.1 Généralités

Nos secteurs opérationnels constituant des secteurs à présenter sont les services sans fil et les services filaires. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel).

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et des tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014	T3 2014
Produits d'exploitation	3 148	3 108	3 217	3 155	3 102	3 028	3 128	3 028
Charges d'exploitation								
Achat de biens et services ¹	1 331	1 300	1 482	1 394	1 372	1 284	1 476	1 333
Charge au titre des avantages du personnel ¹	628	668	757	693	649	609	651	630
Dotation aux amortissements	499	500	518	471	464	456	468	459
Total des charges d'exploitation	2 458	2 468	2 757	2 558	2 485	2 349	2 595	2 422
Bénéfice d'exploitation	690	640	460	597	617	679	533	606
Coûts de financement	134	123	114	106	110	117	115	124
Bénéfice avant impôt	556	517	346	491	507	562	418	482
Charge d'impôt sur le résultat	140	139	85	126	166	147	106	127
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	416	378	261	365	341	415	312	355
Bénéfice net par action ordinaire :								
Bénéfice par action de base (BPA de base)	0,70	0,64	0,44	0,61	0,56	0,68	0,51	0,58
BPA de base ajusté ²	0,70	0,70	0,54	0,66	0,66	0,70	0,53	0,64
Dilué	0,70	0,64	0,44	0,61	0,56	0,68	0,51	0,58
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,46	0,44	0,44	0,42	0,42	0,40	0,40	0,38
Information supplémentaire :								
BALIA ²	1 189	1 140	978	1 068	1 081	1 135	1 001	1 065
Coûts de restructuration et autres coûts ²	23	48	99	51	59	17	26	30
BALIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ²	1 212	1 188	1 077	1 119	1 140	1 152	1 027	1 095
Entrées liées aux activités d'exploitation	892	563	863	1 018	943	718	917	1 037
Flux de trésorerie disponibles ²	126	108	197	310	300	271	337	219

1. L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts.

2. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Tendances

La tendance observée au chapitre des produits consolidés continue de refléter l'augmentation d'un exercice à l'autre i) des produits tirés du réseau mobile, en raison de la croissance des produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») et du nombre d'abonnés; ii) la croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données stimulés par l'impartition des processus d'affaires, par le service Internet, par les services de transmission de données améliorés, et par les services TELUS TV et TELUS Santé. Cette croissance a été neutralisée en partie par i) la diminution continue des produits tirés des services sans fil et filaires de transmission de la voix tenant au remplacement de la technologie et à l'utilisation accrue de forfaits interurbains, ainsi qu'à l'adoption accrue de forfaits voix illimitée au pays; ii) la diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés de l'équipement mobile au premier semestre de 2016, laquelle reflète la baisse des ajouts bruts et la réduction des volumes de fidélisation, facteurs neutralisés en partie par la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus. Les volumes de fidélisation ont diminué en raison i) des importantes activités en 2015 en ce qui concerne les contrats d'une durée de deux ans et de trois ans ayant commencé à arriver à échéance simultanément; ii) de l'incidence du renouvellement de contrats concernant des appareils dont le prix est plus élevé; iii) des pressions d'ordre économique ayant fait en sorte que les clients ont acheté un moins grand nombre de téléphones.

La tendance au chapitre de la croissance du nombre d'abonnés des services sans fil est à la baisse, en raison de l'incidence du ralentissement économique, particulièrement en Alberta, de l'intensification de la concurrence et de l'incidence de la hausse du prix des appareils, facteurs neutralisés en partie par nos initiatives accordant la priorité aux clients et par nos programmes de fidélisation. Comme il est fait mention à la *rubrique 1.2*, nous nous attendons à ce que

l'économie en Alberta affiche une modeste croissance en 2017. La tendance au chapitre de la croissance des PMAA du secteur des services sans fil est également à la baisse, en raison des pressions concurrentielles qui entraînent l'affectation de quantités de données plus importantes aux forfaits, y compris le partage de données et les caractéristiques et forfaits concernant les services de transmission de données en itinérance internationale, la fréquence accrue des avis d'utilisation de données aux clients ainsi que le délestage du trafic de données vers les points d'accès Wi-Fi qui sont de plus en plus disponibles. Les PMAA devraient continuer d'augmenter légèrement au fil du temps, en raison de la croissance continue de l'utilisation des données, et de la variation continue de la composition de notre clientèle en faveur d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée. Toutefois, le niveau des PMAA dépend fortement de la concurrence, de la conjoncture économique, du comportement des consommateurs, du contexte réglementaire, ainsi que du choix des appareils et d'autres facteurs. En conséquence, il n'existe aucune certitude que la croissance des PMAA se poursuivra.

Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau ont augmenté d'un exercice à l'autre, passant de 12,1 pour cent au premier semestre de 2015 à 13,2 pour cent au premier semestre de 2016, en raison principalement de la plus grande proportion de téléphones intelligents dont les coûts de financement sont plus élevés et de la plus faible croissance des produits tirés du réseau mobile. De plus, en raison des contrats d'une durée de deux ans et de trois ans qui ont commencé à arriver à échéance simultanément le 3 juin 2015, un plus grand nombre de clients renouvellent leurs contrats à divers moments, ce qui s'est répercuté sur les tendances au chapitre de l'acquisition et de la fidélisation des abonnés. Nous avons de manière générale enregistré un volume de renouvellements de contrats plus élevé qu'il ne l'était avant 2015. Nous nous attendons au maintien de cette tendance. Nous nous attendons également à ce que des pressions continuent de s'exercer sur le taux de désabonnement aux services postpayés si l'intensification de la concurrence se poursuit, en raison en partie du plus grand nombre de clients dont le contrat est arrivé à échéance, ainsi que du nombre de clients qui possèdent déjà un appareil et ne signent pas de contrats d'une durée donnée. En conséquence, les résultats d'exploitation du secteur des services sans fil dans le passé et les tendances précédant l'arrivée à échéance simultanée des contrats d'une durée de deux ans et de trois ans pourraient ne pas refléter les résultats et les tendances des périodes futures.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services sans fil, l'augmentation des frais d'acquisition connexes et des ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats au cours des troisième et quatrième trimestres ont, dans le passé, revêtu un caractère saisonnier important au cours de ces deux trimestres. Ces facteurs peuvent avoir une plus grande incidence lorsque surviennent le lancement d'appareils populaires et d'autres événements saisonniers tels que la rentrée scolaire, le Vendredi fou et Noël. Les coûts liés à l'accroissement des volumes de mises en service, dont le caractère est saisonnier, donnent habituellement lieu à une baisse séquentielle du BAIIA du secteur des services sans fil du deuxième trimestre au quatrième trimestre, laquelle est habituellement suivie par une augmentation séquentielle du BAIIA du secteur des services sans fil du quatrième trimestre au deuxième trimestre. Les ajouts d'abonnés sont généralement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Dans le passé, les PMAA tirés des services sans fil ont enregistré des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres, en raison de l'utilisation accrue de ces services et du recours aux services d'itinérance au printemps et en été, et des baisses séquentielles saisonnières aux quatrième et premier trimestres. Cette incidence saisonnière sur les PMAA devrait diminuer dans l'avenir, au fur et à mesure que les forfaits voix illimitée au pays deviendront plus prépondérants et que les services utilisés pouvant être facturés et que les montées en flèche des services interurbains deviendront moins prononcés.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services filaires de transmission de données reflète la croissance du service Internet haute vitesse et des services de transmission de données améliorés reflétant l'accroissement du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse (en hausse de 6,4 pour cent au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2016), l'élargissement continu de notre couverture à large bande, y compris nos installations à fibres optiques, et les hausses de tarifs; la croissance des services d'impartition des processus d'affaires étayée par la demande des clients dans toutes les régions; l'augmentation continue, quoique plus modérée, du nombre d'abonnés à TELUS TV (en hausse de 7,9 pour cent au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2016) et les hausses de tarifs; la croissance des solutions TELUS Santé. La tendance à la baisse générale des produits tirés des services filaires de transmission de la voix découle de la concurrence exercée par des fournisseurs offrant des services VoIP (y compris des câblodistributeurs concurrents) et des revendeurs, ainsi que du remplacement de la technologie en faveur des services sans fil et des services et applications IP, de l'intensification continue de la concurrence sur le marché des petites et moyennes entreprises, ainsi que de l'incidence du ralentissement économique et du rajustement connexe des services effectué par les clients.

La tendance au chapitre de la croissance du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse a affiché une baisse d'un exercice à l'autre au premier semestre de 2016, en raison principalement de l'incidence du ralentissement économique et de l'intensification de la concurrence; nous nous attendons toutefois à une amélioration de la croissance du nombre d'abonnés, en raison de la reprise graduelle de l'économie et de nos investissements continus dans l'élargissement de notre réseau à fibres optiques. La croissance du nombre d'abonnés au service TELUS TV est à la

baisse en raison de l'incidence de la plus faible croissance du nombre d'abonnés aux services de télévision payés, du ralentissement économique, du taux de pénétration élevé du marché et de l'intensification de la concurrence, y compris en ce qui concerne les services par contournement. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau continuent de refléter le ralentissement économique, ainsi que le remplacement de la technologie en faveur des services sans fil et des services Internet dont il est fait mention ci-dessus.

La tendance au chapitre des charges liées à l'achat de biens et services reflète de façon générale l'augmentation des charges au titre de l'équipement mobile liées aux téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus, l'augmentation des charges du secteur des services sans fil liées au service à la clientèle, aux frais d'administration, à la main-d'œuvre externe et aux canaux de distribution, afin de prendre en charge la croissance, quoique plus modérée, du nombre d'abonnés, et l'accroissement en 2015 des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre tenant essentiellement à la rationalisation des biens immobiliers, facteurs neutralisés en partie par la diminution des frais de transit et de résiliation ainsi que par la réduction des coûts liés à l'équipement mobile.

La tendance au chapitre de la charge au titre des avantages du personnel reflète l'augmentation des charges de rémunération et des coûts de restructuration liés à l'effectif, ainsi que l'accroissement du nombre d'employés afin de prendre en charge la croissance des produits tirés de l'impartition des processus d'affaires, facteurs partiellement neutralisés par la diminution du nombre d'employés au pays tenant en partie à la réduction du nombre de postes (équivalents temps plein) annoncée en novembre 2015, et par la diminution des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel.

La tendance générale au chapitre de la dotation aux amortissements reflète une augmentation en raison de la croissance des immobilisations afin de prendre en charge l'élargissement de notre infrastructure à large bande et l'élargissement de la couverture du réseau LTE.

La tendance générale au chapitre des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme liée aux investissements importants relatifs aux licences de spectre acquises dans le cadre des enchères visant les licences de spectre pour les services sans fil tenues en 2014 et en 2015. Les coûts de financement comprennent également le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel qui a diminué en 2016, en raison principalement de la réduction du déficit au titre de ces régimes au 31 décembre 2015, par rapport à l'exercice précédent, facteur qui a été neutralisé en partie par l'augmentation du taux d'actualisation. Par ailleurs, les coûts de financement sont comptabilisés déduction faite des intérêts capitalisés au titre des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères visant les licences de spectre pour les services sans fil, ce spectre devant être déployé au sein de notre réseau existant au cours des périodes ultérieures (les intérêts sur la dette à long terme capitalisés s'établissent à 28 millions de dollars au premier semestre de 2016, par rapport à 9 millions de dollars au premier semestre de 2015 et à 45 millions de dollars au cours de l'exercice 2015). La capitalisation des intérêts sur la dette à long terme devrait diminuer à compter du troisième trimestre de 2016, au moment où les sites cellulaires seront prêts à être mis en service. Les coûts de financement pour les huit périodes présentées comprennent divers profits ou pertes de change et des montants variables de produits d'intérêts, y compris des produits d'intérêts de 20 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2015 découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs. De plus, les coûts de financement au troisième trimestre de 2014 comprennent la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme d'environ 13 millions de dollars.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements hors trésorerie liés aux variations de l'impôt sur le résultat, et les ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures, y compris les intérêts connexes après impôt sur les redressements. La tendance au chapitre du BPA de base reflète également l'incidence des rachats d'actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

La tendance au chapitre des entrées liées aux activités d'exploitation reflète la hausse des décaissements liés aux coûts de restructuration et autres coûts, l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat et la hausse des intérêts payés, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA consolidé. La tendance au chapitre des flux de trésorerie disponibles reflète les facteurs ayant une incidence sur les entrées liées aux activités d'exploitation ainsi que l'accroissement des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre).

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel). Une analyse du rendement de nos secteurs opérationnels est présentée à la *rubrique 5.4*, « *Secteur des services sans fil* » et à la *rubrique 5.5*, « *Secteur des services filaires* », et une analyse des dépenses d'investissement est présentée à la *rubrique 7.3*, « *Sorties liées aux activités d'investissement* ».

Produits d'exploitation

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Services	2 952	2 884	2,4 %	5 876	5 713	2,9 %
Équipement	164	208	(21,2) %	336	390	(13,8) %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	3 116	3 092	0,8 %	6 212	6 103	1,8 %
Autres produits d'exploitation	32	10	n.s.	44	27	63,0 %
	3 148	3 102	1,5 %	6 256	6 130	2,1 %

- Les **produits tirés des services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 68 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 163 millions de dollars au premier semestre de 2016. L'augmentation reflète la croissance des PMAA combinés du secteur des services sans fil et du nombre d'abonnés aux services sans fil; la hausse des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires du secteur des services filaires; l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés du secteur des services filaires tenant à la croissance du nombre d'abonnés et à la hausse des produits d'exploitation par client; la croissance des produits tirés des services TELUS TV en raison de l'augmentation continue du nombre d'abonnés; et, en ce qui concerne le semestre, la hausse des produits tirés des services TELUS Santé. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse continue des produits tirés des services filaires et sans fil de transmission de la voix, ainsi que par l'incidence du ralentissement économique, particulièrement en Alberta.
- Les **produits tirés de l'équipement** ont diminué d'un exercice à l'autre de 44 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 54 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent une baisse des produits tirés de l'équipement mobile de 27 millions de dollars pour le deuxième trimestre et de 35 millions de dollars pour le premier semestre, découlant de la réduction des ajouts bruts et des volumes de fidélisation, ainsi que de la cessation de la comptabilisation des produits tirés des magasins Black's Photography en raison de la fermeture de ces magasins en août 2015, facteurs neutralisés en partie par la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus. Les produits tirés de l'équipement filaire ont diminué de 17 millions de dollars au deuxième trimestre et de 19 millions de dollars au cours du semestre, en raison essentiellement de la baisse des activités de vente dans le marché des affaires, laquelle tient en partie au ralentissement économique.
- Les **autres produits d'exploitation** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 22 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 17 millions de dollars au premier semestre de 2016, en raison principalement des profits liés à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil et de la vente d'immobilisations corporelles, ainsi que des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par une diminution des montants comptabilisés relativement au compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix aux fins de la prestation de services Internet à large bande dans les collectivités rurales et éloignées, ainsi que par l'augmentation des provisions liées à certains placements.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Achat de biens et services	1 331	1 372	(3,0) %	2 631	2 656	(0,9) %
Charge au titre des avantages du personnel	628	649	(3,1) %	1 296	1 258	3,0 %
Amortissement des immobilisations corporelles	385	361	6,6 %	770	708	8,8 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	114	103	10,7 %	229	212	8,0 %
	2 458	2 485	(1,1) %	4 926	4 834	1,9 %

- L'**achat de biens et services** a diminué d'un exercice à l'autre de 41 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 25 millions de dollars au premier semestre de 2016. Ces résultats reflètent la baisse des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre découlant principalement des provisions au titre de la fermeture des magasins de détail Black's Photography au deuxième trimestre de 2015, ainsi que la réduction des frais de transit et de résiliation et la baisse des coûts liés aux produits du secteur filaire tenant à la réduction des produits tirés de l'équipement. Cette baisse des coûts a été neutralisée en partie par la hausse des frais d'administration afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a diminué d'un exercice à l'autre de 21 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en raison principalement de la réduction des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre, de la diminution des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel et de la rémunération fondée sur des actions, ainsi que de la baisse des coûts au chapitre de la rémunération et des avantages découlant de la réduction du nombre d'employés au pays liée à nos initiatives d'efficacité et d'efficacité

opérationnelle. Cette réduction a été neutralisée en partie par la croissance du nombre d'employés de TELUS International afin de prendre en charge l'augmentation des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires ainsi que les hausses de la rémunération liées à l'inflation. La charge au titre des avantages du personnel s'est accrue d'un exercice à l'autre de 38 millions de dollars au cours du semestre, en raison essentiellement de la croissance du nombre d'employés de TELUS International afin de prendre en charge l'augmentation des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires, des hausses de la rémunération liées à l'inflation, et de l'accroissement des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre imputable aux initiatives en matière d'efficacité, qui découle en grande partie de la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein annoncée à la fin de 2015, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la baisse des coûts au chapitre de la rémunération et des avantages découlant de la réduction du nombre d'employés au pays, ainsi que par la diminution des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel et de la rémunération fondée sur des actions.

- **L'amortissement des immobilisations corporelles** a augmenté d'un exercice à l'autre de 24 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 62 millions de dollars au premier semestre de 2016, en raison de la croissance au titre des immobilisations (telles que les actifs liés au réseau à large bande et au réseau LTE mobile), ainsi que de l'incidence de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs, facteurs neutralisés en partie par la comptabilisation en 2015 d'un montant de 9 millions de dollars au titre de la mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins de détail Black's Photography.
- **L'amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté d'un exercice à l'autre de 11 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 17 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent la croissance des immobilisations incorporelles, facteur neutralisé en partie par les ajustements relatifs à la durée d'utilité des logiciels effectués dans le cadre de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
BAlIA du secteur des services sans fil (se reporter à la rubrique 5.4)	793	719	10,4 %	1 549	1 463	5,9 %
BAlIA du secteur des services filaires (se reporter à la rubrique 5.5)	396	362	9,6 %	780	753	3,6 %
Dotation aux amortissements (se reporter à l'analyse ci-dessus)	(499)	(464)	(7,5) %	(999)	(920)	(8,6) %
	690	617	11,8 %	1 330	1 296	2,6 %

Le bénéfice d'exploitation a augmenté d'un exercice à l'autre de 73 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 34 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent la croissance du BAlIA, facteur neutralisé en partie par la hausse de la dotation aux amortissements.

Coûts de financement

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Montant brut des charges d'intérêts	138	132	4,5 %	275	249	10,4 %
Intérêts capitalisés sur la dette à long terme	(11)	(9)	(22,2) %	(28)	(9)	n.s.
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	1	6	(83,3) %	2	13	(84,6) %
Charges (produits) d'intérêts	(1)	(21)	95,2 %	(1)	(21)	95,2 %
Pertes (profits) de change	7	2	n.s.	9	(5)	n.s.
	134	110	21,8 %	257	227	13,2 %

- Le **montant brut des charges d'intérêts**, avant la capitalisation des intérêts sur la dette à long terme, a augmenté d'un exercice à l'autre de 6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 26 millions de dollars au premier semestre de 2016. Ces augmentations tiennent principalement à l'accroissement du solde moyen de la dette à long terme découlant en grande partie de l'acquisition de licences de spectre, facteur neutralisé en partie par la réduction du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] s'élevait à 4,32 pour cent au 30 juin 2016, par rapport à 4,42 pour cent à l'exercice précédent. (Se reporter à « Émission et remboursement de titres de créance à long terme », à la rubrique 7.4.)
- Les **intérêts sur la dette à long terme capitalisés** ont trait à la dette contractée aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre tenues par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (« ISDE »), ce spectre devant être déployé au sein de notre réseau existant au cours des périodes ultérieures. Nous continuerons de capitaliser les intérêts sur la dette à long terme tant que la quasi-

totalité des activités nécessaires au déploiement de ce spectre aux fins prévues n'auront pas été menées à terme, c'est-à-dire jusqu'au moment où les sites cellulaires seront prêts à être mis en service.

- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** a diminué d'un exercice à l'autre de 5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 11 millions de dollars au premier semestre de 2016, en raison principalement de la réduction du déficit au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre 2015, qui se chiffrait à 53 millions de dollars comparativement à 598 millions de dollars à l'exercice précédent, facteur neutralisé en partie par la hausse du taux d'actualisation.
- Les **produits d'intérêts** pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2015 tenaient principalement aux produits d'intérêts de 20 millions de dollars découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.
- Les **pertes (profits) de change** fluctuent d'une période à l'autre, en raison des contrats de change liés au dollar américain.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	148	134	10,4 %	285	282	1,1 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour tenir compte des taux d'imposition prévus par la loi futurs	—	48	(100,0) %	1	48	(97,9) %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée pour l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	—	(19)	100,0 %	—	(19)	100,0 %
Autres	(8)	3	n.s.	(7)	2	n.s.
Impôt sur le résultat	140	166	(15,7) %	279	313	(10,9) %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux et taux pour résidents non canadiens moyens pondérés combinés prévus par la loi (en %)	26,5	26,6	(0,1) pt	26,6	26,5	0,1 pt
Taux d'imposition effectif (en %)	25,2	32,7	(7,5) pts	26,0	29,3	(3,3) pts

Le total de la charge d'impôt sur le résultat a diminué de 26 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 34 millions de dollars au premier semestre de 2016, par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Les diminutions tiennent essentiellement à la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2015, d'un ajustement hors trésorerie de 48 millions de dollars lié à la réévaluation des passifs d'impôt différé découlant de la hausse du taux d'imposition provincial des sociétés en Alberta, déduction faite de la hausse du bénéfice avant impôt sur le résultat en 2016, ainsi qu'à la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2015, d'une économie de 19 millions de dollars liée au règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs (compte non tenu des produits d'intérêts connexes).

Bénéfice global

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Bénéfice net	416	341	22,0 %	794	756	5,0 %
Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	4	(3)	n.s.	(10)	—	n.s.
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat – réévaluation des régimes à prestations définies du personnel	94	(122)	n.s.	17	115	(85,2) %
Bénéfice global	514	216	138,0 %	801	871	(8,0) %

Le bénéfice global a augmenté d'un exercice à l'autre de 298 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en raison principalement de l'augmentation des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel et de l'accroissement du bénéfice net. Le bénéfice global pour le semestre a diminué d'un exercice à l'autre de 70 millions de dollars, ce qui tient en grande partie à la réduction des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel, facteur neutralisé en partie par la croissance du bénéfice net. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, ainsi que les variations de la juste valeur latente de placements disponibles à la vente.

5.4 Secteur des services sans fil

Indicateurs opérationnels – secteur des services sans fil

Aux 30 juin	2016	2015	Variation
Abonnés (en milliers) :			
Postpayés ¹	7 376	7 221	2,1 %
Prépayés	1 051	1 131	(7,1) %
Total	8 427	8 352	0,9 %
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)	87,5	86,5	1,0 pt
Population couverte par le réseau HSPA+ ² (en millions)	35,7	35,7	— %
Population couverte par le réseau LTE ² (en millions)	35,1	33,9	3,5 %
	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation
	Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation
Ajouts bruts d'abonnés (en milliers) :			
Postpayés	247	249	(0,8) %
Prépayés	84	106	(20,8) %
Total	331	355	(6,8) %
Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés (en milliers) :			
Postpayés	61	76	(19,7) %
Prépayés	(21)	(13)	(61,5) %
Total	40	63	(36,5) %
PMAA combinés, par mois ³ (en dollars)	64,38	63,48	1,4 %
Taux de désabonnement, par mois ³ (en %)			
Combinés	1,15	1,17	(0,02) pt
Services postpayés	0,90	0,86	0,04 pt
Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ³ (en dollars)	442	404	9,4 %
Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau ³ (en %)	12,9	12,1	0,8 pt
	13,2	12,1	1,1 pt

1. Par suite de l'examen du nombre de clients au premier trimestre de 2016, nous avons réduit de 45 000 le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés aux services postpayés pour 2016.
2. Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.
3. Ces mesures ne sont pas définies par les IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services sans fil. (Se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels ».)

Produits d'exploitation – secteur des services sans fil

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Produits tirés des services de réseau	1 608	1 568	2,6 %	3 181	3 103	2,5 %
Équipement et autres produits	123	156	(21,2) %	247	291	(15,1) %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	1 731	1 724	0,4 %	3 428	3 394	1,0 %
Autres produits (pertes) d'exploitation	23	(2)	n.s.	28	—	n.s.
Produits d'exploitation externes	1 754	1 722	1,9 %	3 456	3 394	1,8 %
Produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles	14	14	— %	28	28	— %
Total des produits d'exploitation	1 768	1 736	1,8 %	3 484	3 422	1,8 %

Les **produits tirés des services de réseau** provenant de clients externes se sont accrus d'un exercice à l'autre de 40 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 78 millions de dollars au premier semestre de 2016. Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté d'un exercice à l'autre de 7,5 pour cent au deuxième trimestre de 2016 et de 7,9 pour cent au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent la croissance du nombre d'abonnés, la proportion accrue des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés dans la composition des produits, la plus grande proportion d'abonnés des services postpayés et la hausse de l'utilisation des données découlant de l'adoption continue de téléphones intelligents et d'autres appareils sans fil centrés sur les données, ainsi que de l'utilisation accrue d'applications et de l'élargissement de la couverture de notre réseau LTE. Les produits tirés des services de transmission de la voix ont diminué d'un exercice à l'autre de 3,4 pour cent au deuxième trimestre de 2016 et de 3,8 pour cent au premier semestre de 2016, en raison de l'adoption accrue de forfaits voix illimitée au pays, ainsi que de l'adoption continue, quoique plus modérée, des services de transmission de données, facteurs neutralisés en partie par la croissance du nombre d'abonnés.

- Les **PMAA combinés mensuels** se sont établis à 64,38 \$ au deuxième trimestre et à 63,73 \$ au premier semestre de 2016, ce qui reflète une hausse d'un exercice à l'autre de 0,90 \$ pour le trimestre et de 0,82 \$ pour le semestre. Les augmentations sont principalement attribuables à l'incidence des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés, à une composition plus favorable des abonnés des services postpayés, et à la hausse de l'utilisation des données (décrite ci-dessus). Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution continue des produits tirés des services de transmission de la voix et par l'incidence de l'affectation de quantités de données plus importantes aux forfaits, par la fréquence accrue des avis d'utilisation de données aux clients ainsi que par le ralentissement économique, particulièrement en Alberta.
- Les **ajouts bruts d'abonnés** se sont élevés à 331 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 622 000 au premier semestre de 2016, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 24 000 pour le trimestre et de 60 000 pour le semestre. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés se sont établis à 247 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 459 000 au premier semestre de 2016, ce qui reflète une diminution de 2 000 et de 13 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Les diminutions des ajouts d'abonnés découlent du ralentissement économique, particulièrement en Alberta, de l'intensification de la concurrence et de l'incidence de l'augmentation du prix des appareils sur la demande des clients. Les ajouts bruts d'abonnés des services prépayés se sont établis à 84 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 163 000 au premier semestre de 2016, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 22 000 et de 47 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015, en raison essentiellement de l'intensification de la concurrence et de nos efforts en matière de commercialisation visant les mises en service d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée.
- Les **ajouts nets d'abonnés** se sont établis à 40 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 15 000 au premier semestre de 2016, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 23 000 pour le trimestre et de 56 000 pour le semestre, en raison de la réduction des ajouts bruts, facteur neutralisé en partie par l'amélioration des taux de désabonnement combinés. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 61 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 69 000 au premier semestre de 2016, en baisse de 15 000 et de 44 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015, en raison des facteurs décrits ci-dessus ayant influé sur les ajouts bruts d'abonnés, ainsi que de la hausse du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés. Le nombre d'abonnés des services prépayés a diminué de 21 000 au deuxième trimestre de 2016 et de 54 000 au premier semestre de 2016, par rapport à une baisse de 13 000 et de 42 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. Les pertes d'abonnés des services prépayés reflètent les conversions aux services postpayés (en raison de nos efforts en matière de commercialisation visant les mises en service d'abonnés des services postpayés à valeur plus élevée) et l'intensification de la concurrence en ce qui a trait aux services prépayés.
- Le **taux de désabonnement mensuel moyen des abonnés des services postpayés** s'est établi à 0,90 pour cent au deuxième trimestre de 2016 et à 0,93 pour cent au premier semestre de 2016, par rapport à 0,86 pour cent et à 0,88 pour cent, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. Le taux de désabonnement mensuel combiné s'est établi à 1,15 pour cent au deuxième trimestre de 2016 et à 1,21 pour cent au premier semestre de 2016, par rapport à 1,17 pour cent et à 1,23 pour cent, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. L'augmentation d'un exercice à l'autre du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés pour le trimestre et le semestre de 2016 considérés tient principalement à l'intensification de la concurrence découlant en partie des contrats d'une durée de deux ans et de trois ans ayant commencé à arriver à échéance simultanément à compter de juin 2015, ainsi qu'à l'incidence du ralentissement économique, particulièrement en Alberta. L'amélioration d'un exercice à l'autre du taux de désabonnement combiné pour le trimestre et le semestre de 2016 considérés est attribuable à l'amélioration du taux de désabonnement des abonnés des services prépayés et à l'attention que nous continuons de prêter à nos initiatives accordant la priorité aux clients et à notre approche client transparente ainsi qu'à nos programmes de fidélisation, éléments qui ont été neutralisés en partie par les facteurs ayant influé sur le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés dont il est fait mention ci-dessus.

Les **produits tirés de l'équipement et autres services** ont diminué d'un exercice à l'autre de 33 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 44 millions de dollars au premier semestre de 2016, en raison principalement de la réduction des ajouts bruts et des volumes de fidélisation, de l'intensification de la concurrence, ainsi que de la cessation de la comptabilisation des produits tirés de Black's Photography découlant de la fermeture de ces magasins en août 2015, facteurs neutralisés en partie par la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus.

Les **autres produits d'exploitation** se sont accrus d'un exercice à l'autre de 25 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 28 millions de dollars au premier semestre de 2016, en raison principalement des profits liés à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil et de la vente d'immobilisations corporelles, ainsi que des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières.

Les **produits tirés d'activités intersectorielles** représentent les services de réseau fournis au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes.

Charges d'exploitation – secteur des services sans fil

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Achat de biens et services :						
Charges liées aux ventes d'équipement	371	370	0,3 %	734	718	2,2 %
Charges d'exploitation des services de réseau	188	188	— %	373	372	0,3 %
Frais de marketing	97	104	(6,7) %	188	194	(3,1) %
Autres ¹	161	178	(9,6) %	316	336	(6,0) %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	158	177	(10,7) %	324	339	(4,4) %
Total des charges d'exploitation	975	1 017	(4,1) %	1 935	1 959	(1,2) %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».)

Les **charges liées aux ventes d'équipement** ont augmenté légèrement d'un exercice à l'autre au deuxième trimestre de 2016 et se sont accrues de 16 millions de dollars au premier semestre de 2016, ce qui reflète la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus et la hausse des coûts des appareils, facteurs neutralisés en partie par la diminution des ajouts bruts et des volumes de fidélisation, ainsi que par la réduction du coût des ventes découlant de la fermeture des magasins Black's Photography en août 2015.

- Les **frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau** se sont établis à 12,9 pour cent au deuxième trimestre de 2016 et à 13,2 pour cent au premier semestre de 2016, par rapport à 12,1 pour cent au deuxième trimestre et au premier semestre de 2015. Les augmentations s'expliquent par l'accroissement des frais de fidélisation découlant de la hausse des coûts de financement par appareil, facteur neutralisé en partie par la réduction des volumes de fidélisation ainsi que par la croissance, quoique plus modérée, des produits tirés des services de réseau. La hausse des coûts de financement par appareil tient en grande partie à l'adoption continue de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur, à l'intensification de la concurrence et à la réduction des frais d'échange d'appareils.
- Les **frais d'acquisition par ajout brut d'abonné** se sont élevés à 442 \$ au deuxième trimestre de 2016 et à 439 \$ au premier semestre de 2016, en hausse d'un exercice à l'autre de 38 \$ pour le trimestre et de 41 \$ pour le semestre. Ces augmentations s'expliquent essentiellement par la hausse des coûts de financement par appareil reflétant l'intensification de la concurrence et la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus, facteurs neutralisés en partie par la réduction des frais de publicité et de promotion.

Les **charges d'exploitation des services de réseau** sont demeurées relativement inchangées d'un exercice à l'autre au deuxième trimestre et au premier semestre de 2016, en raison principalement de la hausse des coûts d'entretien, qui a été neutralisée par les initiatives de rationalisation du réseau.

Les **frais de marketing** ont diminué d'un exercice à l'autre de 7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 6 millions de dollars au premier semestre de 2016, en raison principalement de la réduction des frais de publicité et de promotion et de la baisse des charges au titre des commissions en raison de la diminution des ajouts bruts et des volumes de fidélisation.

Les **autres charges au titre de l'achat de biens et services** ont diminué d'un exercice à l'autre de 17 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 20 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent essentiellement la baisse des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre tenant principalement aux provisions relatives à la fermeture des magasins de détail Black's Photography au deuxième trimestre de 2015, facteur neutralisé en partie par la hausse des frais d'administration.

La **charge au titre des avantages du personnel** a diminué d'un exercice à l'autre de 19 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 15 millions de dollars au premier semestre de 2016, ce qui reflète la réduction des salaires en raison de la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein découlant de nos initiatives d'efficience et d'efficacité opérationnelle continues, de la baisse des charges au titre de la rémunération fondée sur des actions et, en ce qui concerne le trimestre, de la réduction des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre, facteurs neutralisés en partie par les hausses de rémunération liées à l'inflation.

BAIIA – secteur des services sans fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
BAIIA	793	719	10,4 %	1 549	1 463	5,9 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts	9	36	(75,0) %	18	42	(57,1) %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	802	755	6,2 %	1 567	1 505	4,1 %
Déduire : profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil	(15)	—	n.s.	(15)	—	n.s.
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	(4)	—	n.s.	(4)	—	n.s.
BAIIA ajusté	783	755	3,6 %	1 548	1 505	2,8 %
Marge du BAIIA (en %)	44,9	41,4	3,5 pts	44,5	42,8	1,7 pt
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	44,8	43,5	1,3 pt	44,7	44,0	0,7 pt

1. Aux fins du calcul de la marge du BAIIA ajusté, les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières et le profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil sont exclus du BAIIA et des produits d'exploitation, et les coûts de restructuration et autres coûts sont exclus du BAIIA.

Le BAIIA du secteur des services sans fil a augmenté de 74 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 86 millions de dollars au premier semestre de 2016, par rapport aux périodes correspondantes de 2015, en tenant compte des profits illustrés dans le tableau ci-dessus, ainsi que de la réduction des coûts de restructuration et autres coûts. Le BAIIA ajusté du secteur des services sans fil a augmenté d'un exercice à l'autre de 28 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 43 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent la croissance des produits tirés des services de réseau en raison de l'augmentation des PMAA et de l'accroissement du nombre d'abonnés, ainsi que les initiatives d'efficience et d'efficacité opérationnelle continues, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des frais de fidélisation.

5.5 Secteur des services filaires**Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires**

Indicateurs opérationnels – Secteur des services filaires						
Aux 30 juin (en milliers)	2016		2015		Variation	
Nombre d'abonnés :						
Abonnés à Internet haute vitesse ¹	1 617		1 520		6,4 %	
Abonnés à TELUS TV	1 029		954		7,9 %	
Lignes résidentielles d'accès au réseau	1 421		1 516		(6,3) %	
Nombre total d'abonnés aux services filaires¹	4 067		3 990		1,9 %	
	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés :						
Abonnés à Internet haute vitesse	18	22	(18,2) %	30	45	(33,3) %
Abonnées à TELUS TV	13	17	(23,5) %	24	38	(36,8) %
Lignes résidentielles d'accès au réseau	(20)	(20)	— %	(46)	(40)	(15,0) %
Ajouts nets au (pertes nettes du) nombre total d'abonnés aux services filaires	11	19	(42,1) %	8	43	(81,4) %

1. Avec prise d'effet le 31 décembre 2015, le nombre d'abonnés présenté ne tient plus compte du nombre de lignes d'affaires d'accès au réseau, en raison de la pertinence réduite de ces lignes d'affaires en tant qu'indicateur de rendement clé. En conséquence, le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés au 1^{er} janvier 2015 présenté a été ajusté sur une base rétrospective de manière à exclure 1 613 000 lignes d'affaires d'accès au réseau. De plus, par suite de l'examen du nombre d'abonnés effectué au premier trimestre de 2016, nous avons augmenté de 21 000 le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés à Internet haute vitesse pour 2016.

Produits d'exploitation – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Services et équipement de transmission de données	990	928	6,7 %	1 983	1 831	8,3 %
Services de transmission de la voix	340	383	(11,2) %	688	765	(10,1) %
Autres services et équipement	55	57	(3,5) %	113	113	— %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	1 385	1 368	1,2 %	2 784	2 709	2,8 %
Autres produits d'exploitation	9	12	(25,0) %	16	27	(40,7) %
Produits d'exploitation externes	1 394	1 380	1,0 %	2 800	2 736	2,3 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	48	43	11,6 %	95	86	10,5 %
Total des produits d'exploitation	1 442	1 423	1,3 %	2 895	2 822	2,6 %

- Les **produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 62 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 152 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats principalement attribuables i) à la croissance des produits tirés de l'impartition des processus d'affaires; ii) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés reflétant la croissance de 6,4 pour cent du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse sur 12 mois, l'augmentation des produits d'exploitation par client découlant des mises à niveau pour des vitesses Internet plus élevées et des forfaits permettant une plus grande utilisation des services de transmission de données, les abonnements auxquels les offres promotionnelles ne s'appliquent plus, la mise en œuvre graduelle de la facturation fondée sur l'utilisation en 2015 de même que certaines hausses de tarifs; iii) à l'augmentation des produits tirés de TELUS TV découlant de la croissance de 7,9 pour cent du nombre d'abonnés sur 12 mois; iv) pour le semestre, à l'augmentation des produits tirés du service TELUS Santé. Cette croissance a été neutralisée en partie par la baisse des produits tirés de l'équipement de transmission de données liée au ralentissement économique.
- Les **produits tirés des services de transmission de la voix** ont reculé d'un exercice à l'autre de 43 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 77 millions de dollars au premier semestre de 2016. Les diminutions reflètent la réduction continue des produits tirés des services de transmission de la voix existants découlant du remplacement de la technologie, le ralentissement économique, l'intensification de la concurrence, l'utilisation accrue de forfaits interurbains et la baisse au chapitre du nombre de minutes par abonné des services interurbains, facteurs neutralisés en partie par certaines hausses de tarifs. Nous avons enregistré une réduction de 6,3 pour cent des lignes résidentielles d'accès au réseau au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2016.
- Les **ajouts nets du nombre d'abonnés aux services filaires** se sont établis à 11 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 8 000 au premier semestre de 2016, résultats qui reflètent une diminution d'un exercice à l'autre de 8 000 et de 35 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015.
- Les **ajouts nets** d'abonnés à Internet haute vitesse se sont établis à 18 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 30 000 au premier semestre de 2016, en baisse d'un exercice à l'autre de 4 000 pour le trimestre et de 15 000 pour le semestre. Les diminutions tiennent à l'incidence de l'intensification de la concurrence ainsi qu'à l'incidence du ralentissement économique ayant entraîné une hausse du taux de désabonnement, facteurs neutralisés en partie par l'élargissement continu de notre couverture à large bande haute vitesse dans les collectivités urbaines et rurales, ainsi que par l'incidence favorable de l'adoption continue des services Télé OPTIK. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV se sont établis à 13 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 24 000 au premier semestre de 2016, ce qui reflète une baisse de 4 000 et de 14 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Les diminutions reflètent la hausse du taux de désabonnement et la diminution du nombre d'abonnés aux services de télévision par satellite, l'incidence de la plus lente croissance des services de télévision payés, le ralentissement économique, le taux élevé de pénétration du marché pour les services de télévision et l'intensification de la concurrence, y compris celle liée aux services par contournement, ayant été neutralisés en partie par l'élargissement continu de l'accessibilité de notre couverture à large bande haute vitesse et par l'accroissement des vitesses liées aux services à large bande. La priorité que nous continuons d'accorder à l'élargissement de l'accessibilité de nos services Internet haute vitesse et Télé OPTIK, au branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques et au groupement de ces services s'est traduite par une croissance du nombre combiné d'abonnés aux services Internet et de télévision de 172 000, ou 7,0 pour cent, au cours des 12 derniers mois.

- Les **pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau** se sont chiffrées à 20 000 au deuxième trimestre de 2016 et à 46 000 au premier semestre de 2016, par rapport à 20 000 et à 40 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau continuent de refléter le ralentissement économique, la tendance continue au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services sans fil et des services Internet, ainsi que l'intensification de la concurrence, facteurs atténués en partie par le succès remporté par l'offre de services groupés et par les initiatives visant à accorder la priorité aux clients.
- Les **produits tirés des autres services et de l'équipement** sont demeurés relativement inchangés d'un exercice à l'autre au deuxième trimestre de 2016 et au premier semestre de 2016.

Les **autres produits d'exploitation** ont diminué d'un exercice à l'autre de 3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 11 millions de dollars au premier semestre de 2016, résultats qui s'expliquent principalement par la réduction des montants comptabilisés au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix aux fins de la prestation de services Internet à large bande dans les collectivités rurales et éloignées admissibles, ainsi que par l'augmentation des provisions liées à certains placements. Cette diminution a été neutralisée en partie par les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières.

Les **produits tirés des activités intersectorielles** représentent les services fournis au secteur des services sans fil. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Achat de biens et services ¹	576	589	(2,2) %	1 143	1 150	(0,6) %
Charges au titre des avantages du personnel ¹	470	472	(0,4) %	972	919	5,8 %
Total des charges d'exploitation	1 046	1 061	(1,4) %	2 115	2 069	2,2 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».)

- Les **charges au titre de l'achat de biens et services** ont diminué d'un exercice à l'autre de 13 millions de dollars au deuxième trimestre et de 7 millions de dollars au premier semestre de 2016, ce qui reflète la baisse des frais de transit et de résiliation et la réduction des coûts liés à l'équipement tenant à la diminution des produits tirés de l'équipement, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des coûts d'exploitation liés au réseau et des frais d'administration afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que par l'accroissement des frais de publicité et de promotion afin de prendre en charge l'offre de services groupés.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a diminué d'un exercice à l'autre de 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en raison essentiellement de la baisse des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre, de la réduction des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel et au titre de la rémunération fondée sur des actions, ainsi que de la diminution des coûts liés au programme de rémunération et d'avantages du personnel tenant à la réduction du nombre de postes au pays, laquelle découle en partie de la diminution du nombre de postes (équivalents temps plein) annoncée à la fin de 2015. Cette diminution a été neutralisée en partie par l'accroissement de l'effectif de TELUS International afin de prendre en charge l'augmentation des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires et des hausses de la rémunération liées à l'inflation.

La charge au titre des avantages du personnel pour le semestre a augmenté d'un exercice à l'autre de 53 millions de dollars, en raison essentiellement de l'accroissement de l'effectif de TELUS International afin de prendre en charge l'augmentation des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires, des hausses de la rémunération liées à l'inflation et de la hausse des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant des initiatives en matière d'efficacité, y compris l'annonce effectuée à la fin de 2015 dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des coûts liés au programme de rémunération et d'avantages du personnel tenant à la réduction du nombre d'employés au pays, ainsi que par la baisse des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel et au titre de la rémunération fondée sur des actions.

BAlIA – secteur des services filaires

(en millions de dollars, sauf les marges)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
BAlIA	396	362	9,6 %	780	753	3,6 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts	14	23	(39,1) %	53	34	55,9 %
BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	410	385	6,5 %	833	787	5,8 %
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	(5)	—	n.s.	(5)	—	n.s.
BAlIA ajusté	405	385	5,5 %	828	787	5,3 %
Marge du BAlIA (en %)	27,5	25,4	2,1 pts	26,9	26,7	0,2 pt
Marge du BAlIA ajusté ¹ (en %)	28,2	27,0	1,2 pt	28,7	27,9	0,8 pt

1. Aux fins du calcul de la marge du BAlIA ajusté, les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières sont exclus du BAlIA et des produits d'exploitation, et les coûts de restructuration et autres coûts sont exclus du BAlIA ».

Le BAlIA du secteur des services filaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 34 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en raison principalement de la croissance des produits tirés des services de transmission de données, de la réduction des coûts de restructuration et autres coûts liés à la main-d'œuvre, de la baisse des frais de transit et de résiliation et de l'incidence nette des activités d'aménagement des coentreprises immobilières sur les produits, facteurs neutralisés en partie par la diminution continue des services de transmission de la voix existants et par une incidence d'environ 3 millions de dollars sur les coûts et les produits découlant des graves feux de forêt qui ont ravagé le nord de l'Alberta au deuxième trimestre de 2016. Le BAlIA du secteur des services filaires s'est accru d'un exercice à l'autre de 27 millions de dollars au premier semestre de 2016, en raison de facteurs semblables à ceux ayant influé sur les résultats du deuxième trimestre dont il est fait mention ci-dessus, sauf en ce qui concerne les coûts de restructuration et autres coûts liés à la main-d'œuvre, lesquels ont augmenté. Le BAlIA ajusté du secteur des services filaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 5,5 pour cent et de 5,3 pour cent, respectivement, pour le trimestre et le semestre, et les produits d'exploitation se sont accrus de 1,0 pour cent et de 2,4 pour cent, respectivement, compte non tenu de l'incidence nette des activités d'aménagement des coentreprises immobilières sur les produits. Ces résultats reflètent la mise en œuvre de nos programmes d'optimisation des coûts, ainsi que l'amélioration des marges liées aux services de transmission de données, y compris les services Internet, les services d'impartition des processus d'affaires, et les services TELUS TV et TELUS Santé.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 juin 2016	Au 31 déc. 2015	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs courants					
Trésorerie et placements temporaires, montant net	428	223	205	92 %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	1 317	1 428	(111)	(8) %	Réduction saisonnière des débiteurs, y compris une diminution des débiteurs des détaillants du secteur des services sans fil et une baisse du délai moyen de recouvrement des débiteurs des clients.
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	21	1	20	n.s.	n.s.
Stocks	351	360	(9)	(3) %	Diminution des stocks d'appareils sans fil en raison du plus faible volume saisonnier d'appareils en stock au deuxième trimestre.
Charges payées d'avance	359	213	146	69 %	Augmentation des charges payées d'avance tenant au paiement anticipé annuel des avantages du personnel prévus par la loi, des droits de licence de spectre annuels pour les services sans fil, des taxes foncières et des contrats d'entretien, déduction faite de l'amortissement.
Avances aux coentreprises immobilières	41	66	(25)	(38) %	Début du remboursement de la facilité de crédit aux fins des travaux de construction simultanément au début de la conclusion des ventes d'appartements de l'immeuble en copropriété.
Actifs dérivés courants	11	40	(29)	(73) %	Diminution des éléments de couverture du dollar américain.
Passifs courants					
Emprunts à court terme	103	100	3	3 %	Se reporter à la rubrique 7.7, « Vente de créances clients ».
Créditeurs et charges à payer	1 983	1 990	(7)	— %	Diminution des charges salariales et autres obligations liées au personnel tenant au paiement de la rémunération variable pour 2015 effectué au premier trimestre de 2016, neutralisée en partie par les charges à payer liées aux investissements dans l'infrastructure à large bande.
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	28	108	(80)	(74) %	Diminution tenant au paiement d'impôt final pour l'année d'imposition 2015 effectué au premier trimestre de 2016.
Dividendes à payer	274	263	11	4 %	n.s.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	749	760	(11)	(1) %	Diminution de la facturation par anticipation découlant de la baisse saisonnière du nombre d'appareils sans fil expédiés aux canaux de distribution externes au deuxième trimestre.
Provisions	170	197	(27)	(14) %	n.s.
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 688	856	832	97 %	Augmentation de l'encours du papier commercial de 719 millions de dollars, et montants reclassés du poste « Dette à long terme », imputable à l'arrivée à échéance en mars 2017 de billets de série CD à 4,95 pour cent d'un montant de 700 millions de dollars, neutralisés par le remboursement de billets de série CI à 3,65 pour cent d'un montant de 600 millions de dollars en mai 2016.
Passifs dérivés courants	20	2	18	n.s.	Augmentation des éléments de couverture du dollar américain.
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)	(2 487)	(1 945)	(542)	(28) %	Diminution du fonds de roulement au deuxième trimestre de 2016, tenant principalement à l'augmentation du papier commercial.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 juin 2016	Au 31 déc. 2015	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles, montant net	10 043	9 736	307	3 %	Se reporter à <i>Dépenses d'investissement</i> à la rubrique 7.3, « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à <i>Amortissement des immobilisations corporelles</i> à la rubrique 5.3.
Immobilisations incorporelles, montant net	10 250	9 985	265	3 %	Se reporter à <i>Dépenses d'investissement</i> à la rubrique 7.3, « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à <i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i> à la rubrique 5.3.
Goodwill, montant net	3 761	3 761	—	— %	—
Autres actifs à long terme	630	593	37	6 %	Augmentation de l'actif au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite découlant du rendement positif des actifs des régimes.
Passifs non courants					
Provisions	418	433	(15)	(3) %	n.s.
Dette à long terme	10 834	11 182	(348)	(3) %	Se reporter à la rubrique 7.4, « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> » pour une analyse de nos activités de financement.
Autres passifs à long terme	709	688	21	3 %	Augmentation des autres passifs à long terme tenant à la hausse de la charge à payer au titre de la rémunération fondée sur des actions.
Impôt sur le résultat différé	2 155	2 155	—	— %	—
Capitaux propres					
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	8 073	7 672	401	5 %	Bénéfice net de 794 millions de dollars, autres éléments du résultat global de 3 millions de dollars, incidence du surplus d'apport découlant de l'émission d'actions par une filiale d'un montant de 240 millions de dollars au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle, déduction faite des dividendes de 535 millions de dollars déclarés et du rachat d'actions pour un montant de 101 millions de dollars en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la rubrique 7.4, « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> »).
Participation ne donnant pas le contrôle	8	—	8	n.s.	Incidence découlant de l'émission par une filiale d'actions d'un montant de 4 millions de dollars au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle et autres éléments du résultat global de 4 millions de dollars attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle (se reporter à la rubrique 7.4, « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> »).

7. Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

7.1 Aperçu

Les politiques financières liées à notre structure du capital, notre plan financier et notre compte rendu du plan financier et du plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Entrées liées aux activités d'exploitation	892	943	(5,4) %	1 455	1 661	(12,4) %
Sorties liées aux activités d'investissement	(735)	(2 377)	69,1 %	(1 395)	(3 303)	57,8 %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(207)	(68)	n.s.	145	1 659	(91,3) %
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(50)	(1 502)	96,7 %	205	17	n.s.
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	478	1 579	(69,7) %	223	60	n.s.
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	428	77	n.s.	428	77	n.s.

7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation

Les entrées liées aux activités d'exploitation ont diminué d'un exercice à l'autre de 51 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 206 millions de dollars au premier semestre de 2016.

Analyse des variations des entrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre	Semestre
Entrées liées aux activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015	943	1 661
Variations d'un exercice à l'autre :		
Augmentation du BAIIA (se reporter à la <i>rubrique 5.4</i> , « Secteur des services sans fil », et à la <i>rubrique 5.5</i> , « Secteur des services filaires »)	108	113
Diminution (augmentation) des décaissements au titre de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des charges	(3)	36
Augmentation (diminution) des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies, déduction faite des charges	3	(1)
Augmentation des décaissements au titre de la restructuration, déduction faite des coûts de restructuration	(53)	(74)
Augmentation des intérêts payés, déduction faite des intérêts reçus	(5)	(43)
Augmentation des paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(87)	(245)
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(14)	8
Entrées liées aux activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2016	892	1 455

- Les décaissements au titre de la restructuration, déduction faite des charges, ont augmenté d'un exercice à l'autre en raison des diverses initiatives d'efficacité et d'efficacité opérationnelle mises en œuvre en 2015 et au premier trimestre de 2016, y compris la réduction du nombre de postes (équivalents temps plein) annoncée en novembre 2015.
- Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2016. L'augmentation pour le trimestre reflète la hausse des acomptes provisionnels requis ainsi que l'augmentation des remboursements reçus à la période correspondante de 2015. L'augmentation pour le semestre tient également compte du paiement d'impôt final plus élevé pour l'année d'imposition 2015 que celui qui avait été requis à la période correspondante de 2015 pour l'année d'imposition 2014, en raison principalement de l'utilisation des pertes de Public Mobile en 2014.

7.3 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué d'un exercice à l'autre de 1 642 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 1 908 millions de dollars au premier semestre de 2016. Les variations tiennent notamment à ce qui suit :

- La diminution d'un exercice à l'autre des paiements en trésorerie au titre des immobilisations (excluant les licences de spectre) de 60 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 27 millions de dollars au premier semestre de 2016, laquelle se compose de ce qui suit :
 - l'augmentation d'un exercice à l'autre des dépenses d'investissement de 105 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 88 millions de dollars au premier semestre de 2016 (se reporter au tableau et à l'analyse ci-dessous);
 - la diminution des paiements relatifs aux dépenses d'investissement tenant au moment auquel les paiements ont été effectués, les crédettes et charges à payer connexes ayant augmenté d'un exercice à l'autre de 165 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 115 millions de dollars au premier semestre de 2016.
- Les paiements en trésorerie au titre des licences de spectre, qui se sont établis à 145 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2016. En comparaison, nous avons versé 1 688 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015 et 1 990 millions de dollars au premier semestre de 2015 relativement aux licences de spectre pour les SSFE-3 et aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 2 500 MHz acquises dans le cadre des enchères visant le spectre pour les services sans fil tenues par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (« ISDE »).
- Des sommes reçues des coentreprises immobilières, déduction faite des avances et des apports, d'un montant de 30 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 18 millions de dollars au premier semestre de 2016, qui reflètent principalement le remboursement d'un montant de 40 millions de dollars au titre de la facilité de crédit aux fins de travaux de construction liée à la coentreprise immobilière Jardin TELUS. Aux périodes correspondantes de 2015, les avances et les apports des coentreprises immobilières, déduction faite des sommes reçues, se sont élevés à 15 millions de dollars et à 22 millions de dollars, respectivement, et ces montants reflètent principalement les avances en vertu des facilités de crédit aux fins des travaux de construction, qui correspondent aux progrès accomplis dans le cadre de ces travaux.

Mesures des dépenses d'investissement

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)¹						
Secteur des services sans fil	258	227	13,7 %	438	475	(7,8) %
Secteur des services filaires	511	437	16,9 %	949	824	15,2 %
Données consolidées	769	664	15,8 %	1 387	1 299	6,8 %
Intensité du capital du secteur des services sans fil (en %)	15	13	2 pts	13	14	(1) pt
Intensité du capital du secteur des services filaires (en %)	35	31	4 pts	33	29	4 pts
Intensité du capital consolidé ² (en %)	24	21	3 pts	22	21	1 pt

1. Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.

2. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières », pour les calculs et pour une description.

Les **dépenses d'investissement du secteur des services sans fil** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 31 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en raison principalement des investissements continus dans notre réseau à fibres optiques afin de prendre en charge la technologie des petites cellules et ainsi améliorer la couverture et nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers la technologie 5G. Les dépenses d'investissement du secteur des services sans fil au premier semestre de 2016 ont diminué d'un exercice à l'autre de 37 millions de dollars, en raison principalement de la réduction des dépenses liées au déploiement du spectre, facteur neutralisé en partie par l'accroissement des investissements dans notre réseau à fibres optiques. Au cours du premier semestre de 2016, nous avons poursuivi le déploiement du spectre dans les bandes de fréquence de 700 MHz et de 2 500 MHz. Nous avons également effectué des investissements continus dans les initiatives visant la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes afin de soutenir nos activités accordant la priorité aux clients, ainsi que dans la préparation du réseau et des systèmes pour la mise hors service future d'actifs existants.

Les **dépenses d'investissement du secteur des services filaires** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 74 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 125 millions de dollars au premier semestre de 2016. Les augmentations sont imputables aux investissements continus dans notre infrastructure à large bande, incluant le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à notre réseau à fibres optiques. Cet investissement soutient la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse et aux services Télé OPTIK, ainsi que la demande de nos clients concernant des vitesses des services Internet plus élevées, et accroît le champ d'application et la fonctionnalité de nos solutions d'affaires et de nos solutions en santé. Nous avons également poursuivi nos investissements dans les initiatives visant à assurer la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes.

7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 207 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, par rapport à 68 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015. Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 145 millions de dollars au premier semestre de 2016, par rapport à 1,7 milliard de dollars au premier semestre de 2015. Les activités de financement ont trait à ce qui suit.

Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires ont totalisé 261 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en hausse de 18 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2015. Les dividendes versés au premier semestre de 2016 se sont élevés à 524 millions de dollars, en hausse de 37 millions de dollars par rapport au premier semestre de 2015. Les augmentations reflètent la hausse des taux de dividende en vertu de notre programme de croissance du dividende (se reporter à la *rubrique 4.3*), facteur neutralisé en partie par la diminution du nombre d'actions en circulation découlant du rachat et de l'annulation d'actions dans le cadre de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités. Après le 30 juin 2016, soit en juillet 2016, nous avons versé des dividendes de 274 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires.

Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation

En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016, nous avons racheté environ deux millions d'actions pour un montant de 61 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, et environ trois millions d'actions pour un montant de 111 millions de dollars au premier semestre de 2016. Se reporter à la *rubrique 4.3* pour une analyse détaillée des rachats prévus en vertu de notre programme de rachat d'actions pluriannuel. Aucun rachat d'actions n'a eu lieu en juillet 2016.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016

Période	Actions ordinaires rachetées et annulées (en millions)	Prix d'achat moyen par action (en dollars)	Coûts d'achat (en millions de dollars)	Augmentation (diminution) des créanciers (en millions de dollars)	Décassements (en millions de dollars)
Premier trimestre	1	37,77	50	(10)	60
Deuxième trimestre	2	38,43	61	—	61
Total	3	38,12	111	(10)	121

Emprunts à court terme

Les emprunts à court terme comprennent principalement les sommes qui nous sont avancées par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite du transfert des opérations de titrisation de créances (se reporter à la *rubrique 7.7*, « *Vente de créances clients* »). Ce produit s'établissait à 100 millions de dollars au 30 juin 2016, en baisse de 400 millions de dollars par rapport au solde au 30 juin 2015.

Émission et remboursement de titres de créance à long terme

Les remboursements de titres de créance à long terme, déduction faite des émissions, se sont élevés à 173 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016, en raison essentiellement du remboursement des billets de série CI d'un montant de 600 millions de dollars en mai 2016. Ces remboursements ont été neutralisés en partie par des montants de 359 millions de dollars prélevés sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. (« TI ») au 30 juin 2016, ainsi que par l'augmentation du papier commercial, qui est passé de 891 millions de dollars (686 millions de dollars US) au 31 mars 2016 à 975 millions de dollars (755 millions de dollars US) au 30 juin 2016. Les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont établies à 504 millions de dollars au premier semestre de 2016, en raison principalement de l'augmentation du papier commercial, lequel s'élevait à 256 millions de dollars au 31 décembre 2015, ainsi que des montants prélevés sur la facilité de crédit de TI, facteurs neutralisés en partie par le remboursement des billets de série CI dont il est fait mention ci-dessus.

En comparaison, les remboursements de titres de créance à long terme, déduction faite des émissions, se sont établis à 119 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015, et les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont élevées à 2,0 milliards de dollars au premier semestre de 2015, et se composent de ce qui suit :

- Le 24 mars 2015, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, nous avons émis des billets de premier rang non garantis d'un montant de 1,75 milliard de dollars, en trois séries, soit des billets à 1,50 pour cent d'un montant de 250 millions de dollars échéant le 27 mars 2018, des billets à 2,35 pour cent d'un montant de 1,0 milliard de dollars échéant le 28 mars 2022, et des billets à 4,40 pour cent d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 29 janvier 2046. Le produit net a servi à financer une portion du prix d'achat de 1,5 milliard de dollars des licences de spectre pour les SSFE-3, et la tranche résiduelle a été utilisée aux fins générales de la société.
- Une diminution nette du papier commercial de 519 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015 et de 130 millions de dollars au premier semestre de 2015, le solde au 30 juin 2015 étant de néant.
- Une augmentation nette des montants prélevés sur notre facilité de crédit renouvelable de cinq ans de 400 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015 et au premier semestre de 2015.

La durée moyenne à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TI) a augmenté pour s'établir à environ 11,0 ans au 30 juin 2016, par rapport à environ 10,9 ans au 30 juin 2015. De plus, le coût moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TI) était de 4,32 pour cent au 30 juin 2016, par rapport à 4,42 pour cent au 30 juin 2015.

Émission d'actions par une filiale au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle

En juin 2016, une filiale a émis des actions à Baring Private Equity Asia aux fins de l'acquisition par cette dernière d'une participation ne donnant pas le contrôle de 35 pour cent dans TELUS International (Cda) Inc. (Se reporter à la rubrique 1.3, « *Faits saillants – données consolidées* ».) Le produit en trésorerie, déduction faite des coûts d'émission payés, s'est établi à 292 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016.

7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** au 30 juin 2016 s'est établie à 12,3 milliards de dollars, soit une hausse de 0,5 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant principalement de l'émission de titres de créance supplémentaires au quatrième trimestre de 2015, dont le produit net a servi à rembourser l'encours du papier commercial et à financer le remboursement à l'échéance d'une tranche du montant en capital de 600 millions de dollars des billets de série CI de TELUS en cours échéant en mai 2016, et le solde a été utilisé aux fins générales de la société.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette** s'est établie à 89 pour cent au 30 juin 2016, soit une baisse par rapport à 92 pour cent à l'exercice précédent, qui est attribuable principalement à l'augmentation du papier commercial, qui imite la dette à taux variable.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 2,67 fois au 30 juin 2016, soit un résultat analogue à celui comptabilisé à l'exercice précédent. Notre objectif à long terme relatif à cette mesure se situe dans une fourchette de 2,00 à 2,50 fois, ce qui est selon nous conforme au maintien de notations du crédit de première qualité de BBB+, ou de notations équivalentes, et nous donne un accès raisonnable à des capitaux. Au 30 juin 2016, ce ratio sortait de la fourchette cible à long terme en raison de l'émission de titres de créance supplémentaires, principalement aux fins de l'acquisition de licences de spectre effectuée dans le cadre d'un nombre inhabituellement élevé d'enchères concernant le spectre pour les services sans fil en 2014 et en 2015, laquelle a été neutralisée par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. En raison des licences acquises, nous avons plus que doublé notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de continuer à soutenir la croissance de la consommation de données, ainsi que la croissance des abonnés aux services sans fil. Nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme, car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. Bien que le ratio sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la rubrique 7.6, « *Facilités de crédit* »).

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 juin et pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	2016	2015	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹ (en millions de dollars)			
Dette nette	12 257	11 795	462
BALIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	4 596	4 414	182
Charges d'intérêts, montant net	525	460	65
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	89	92	(3) pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial) (en années)	11,0	10,9	0,1
Dette nette/BALIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)	2,67	2,67	—
Ratios de couverture¹ (fois)			
Couverture par le bénéfice	4,6	5,1	(0,5)
Couverture des intérêts par le BALIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	8,8	9,6	(0,8)
Autres mesures (en %)			
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté ¹	75	68	7 pts
Ratio de distribution ¹	74	69	5 pts

1. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 4,6 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2016, soit une baisse comparativement à 5,1 fois à l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,4 du ratio, et la diminution du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une baisse de 0,1 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BALIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 8,8 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2016, en baisse par rapport à 9,6 fois à l'exercice précédent. La hausse du montant net des charges d'intérêts a donné lieu à une diminution de 1,2 du ratio, tandis que la croissance du BALIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts a donné lieu à une augmentation de 0,4 du ratio. (Se reporter à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».)

Ratios de distribution : Les décisions touchant les distributions réelles continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil et à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi qu'à notre indication concernant le ratio de distribution à long terme qui est de 65 pour cent à 75 pour cent des bénéfices nets par action, sur une base prospective. Les ratios de distribution de base et ajustés présentés constituent des mesures historiques fondées sur les dividendes déclarés et le bénéfice par action des quatre derniers trimestres. Ces mesures historiques sont présentées à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée et, pour la période de 12 mois close le 30 juin 2016, elles se situaient dans la fourchette visée.

7.6 Facilités de crédit

Au 30 juin 2016, nous avons des liquidités disponibles d'environ 1,3 milliard de dollars en vertu des facilités de crédit inutilisées, y compris un montant d'environ 55 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit de TI, et nous disposons d'un montant de 119 millions de dollars en vertu des facilités non consenties sous forme de lettres de crédit, ainsi que d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la rubrique 7.7, « Vente de créances clients »), ce qui est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1,0 milliard de dollars.

Facilité de crédit renouvelable

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable de 2,25 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant de 15 institutions financières. Cette facilité de crédit a été renouvelée au deuxième trimestre de 2016 et arrivera à échéance le 31 mai 2021. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Facilité de crédit renouvelable de TELUS au 30 juin 2016

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans ¹	31 mai 2021	2 250	—	—	975	1 275

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Notre facilité de crédit renouvelable comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,00:1,00 et de laisser notre ratio de couverture consolidé être inférieur à 2,00:1,00 à la fin d'un trimestre financier. Au 30 juin 2016, notre ratio de levier financier consolidé s'établissait à environ 2,67:1,00 et notre ratio de couverture consolidé à environ 8,75:1,00. On s'attend à ce que ces ratios se maintiennent bien au-dessus des clauses restrictives. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation, le cas échéant, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujéti au maintien d'une notation en particulier.

Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre du papier commercial d'un montant maximal de 1,4 milliard de dollars au 30 juin 2016, y compris un programme de papier commercial libellé en dollars américains pouvant aller jusqu'à 1,0 milliard de dollars US. Le programme de papier commercial doit être utilisé aux fins générales de la société, y compris, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial au Canada et aux États-Unis dépend de nos notations du crédit (se reporter à la *rubrique 7.8*, « *Notations du crédit* »).

Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 30 juin 2016, nous disposons de lettres de crédit en cours de 219 millions de dollars (202 millions de dollars au 31 décembre 2015), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire consentie. Au 30 juin 2016, nous disposons de liquidités disponibles d'un montant de 119 millions de dollars aux termes de diverses facilités non consenties sous forme de lettres de crédit.

7.7 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La convention demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018, et le montant des liquidités disponibles s'élevait à 400 millions de dollars au 30 juin 2016. (Se reporter à la *note 19* des états financiers consolidés intermédiaires.) Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées.

TELUS Communications Inc. doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BB, sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant la fin de la durée. Au 5 août 2016, la notation était plus élevée que la notation devant être maintenue.

7.8 Notations du crédit

Aucun changement n'a été apporté à nos notations du crédit de première qualité au 5 août 2016.

7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2015.

Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à notre structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », nous gérons notre risque de liquidité et, par conséquent, notre capacité à satisfaire à nos besoins en fonds de roulement actuels et futurs, en assurant le maintien d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels; le maintien de facilités bancaires bilatérales et d'une facilité de crédit consorcial (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »); le maintien d'une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance; le maintien d'un programme de papier commercial; le maintien d'un prospectus préalable de base en vigueur; la surveillance continue des flux de trésorerie prévisionnels et réels; et la gestion des échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

À la date du présent rapport de gestion, nous pouvions émettre un montant maximal de 3,0 milliards de dollars de titres de créance à long terme ou de titres de participation en vertu d'un prospectus préalable de base qui demeurera en vigueur jusqu'en avril 2018.

Au 30 juin 2016, nous disposions de liquidités d'un montant de 1,3 milliard de dollars aux termes des facilités de crédit inutilisées et d'un montant de 119 millions de dollars aux termes des facilités non consenties sous forme de lettres de crédit (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »), ainsi que d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7*, « *Vente de créances clients* »). De plus, la trésorerie et les placements temporaires s'élevaient à 428 millions de dollars au 30 juin 2016. Cela est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Engagements et passifs éventuels

Obligations d'achat

Au 30 juin 2016, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 461 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2018, comparativement à des engagements de 326 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2017 présentés dans notre rapport annuel 2015, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des engagements liés à l'élargissement de notre réseau à large bande.

Obligations en matière d'indemnisation

Au 30 juin 2016, nous n'avons constaté aucun passif en ce qui a trait à nos engagements d'indemnisation.

Réclamations et poursuites

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre plusieurs autres entreprises de services sans fil et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques, des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications. Cependant, lorsqu'il est déterminé qu'il est probable que des paiements doivent être versés à des demandeurs relativement à une réclamation donnée, nous comptabilisons un montant estimé du passif.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments décrits à la *note 23 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)	30 juin 2016	31 juillet 2016
Actions ordinaires	592	592
Options d'achat d'actions ordinaires pouvant être exercées	2	2

7.11 Transactions entre parties liées

Placements dans des entités contrôlées importantes

Au 30 juin 2016, TELUS Corporation contrôlait 100 pour cent des participations dans TELUS Communications Inc., laquelle contrôlait pour sa part 100 pour cent des participations dans Société TELUS Communications et dans SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, soit un pourcentage inchangé par rapport au 31 décembre 2015.

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités. Il s'agit des membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de la haute direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'établit à 9 millions de dollars et à 25 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2016, par rapport à 13 millions de dollars et à 24 millions de dollars, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 24 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Nous avons versé des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies, comme il est illustré dans le tableau présenté à la *rubrique 7.2*. Nous avons également fourni des services de gestion et d'administration relativement à nos régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles sont non significatives.

Transactions avec des coentreprises immobilières

Au premier semestre de 2016, nous avons effectué des transactions avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 18* des états financiers consolidés intermédiaires. Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière Jardin TELUS comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2016 au titre des travaux de construction (environ 9 millions de dollars au 30 juin 2016), et des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (financement de 56 millions de dollars conclu avec deux institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 50 pour cent et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 50 pour cent). Au 30 juin 2016, environ 98 pour cent des locaux de la tour de bureaux Jardin TELUS étaient loués. La vente des appartements de l'immeuble en copropriété Jardin TELUS a débuté, et la vente des appartements restants devrait être menée à terme au second semestre de 2016.

Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière TELUS Sky^{MC} comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2018 au titre des travaux de construction (environ 128 millions de dollars au 30 juin 2016), et des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (financement de 342 millions de dollars conclu avec trois institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 66⅔ pour cent et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 33⅓ pour cent).

8. Questions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés datés du 31 décembre 2015. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2015. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que nous ayons recours à des estimations, à des hypothèses et à des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Une analyse des faits nouveaux concernant les méthodes comptables est présentée à la *rubrique 8.2*, « *Faits nouveaux concernant les méthodes comptables* », de notre rapport de gestion annuel 2015, et des mises à jour sont présentées à la *rubrique 8.2* de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2016. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires.

9. Mise à jour des hypothèses

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

Les hypothèses relatives à nos perspectives pour 2016, telles qu'elles sont décrites à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses »*, de notre rapport de gestion annuel 2015, ont été mises à jour à la *rubrique 9, « Mise à jour des hypothèses »*, de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2016, et elles demeurent inchangées, sauf en ce qui trait à ce qui suit.

- Notre estimation révisée concernant la croissance de l'économie au Canada est d'environ 1,3 pour cent pour 2016 (1,4 pour cent auparavant). En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous sommes une entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), nous estimons que la croissance de l'économie en Colombie-Britannique s'élèvera à environ 2,9 pour cent en 2016 (2,5 pour cent auparavant), et que la contraction de l'économie en Alberta s'élèvera à environ (2,0) pour cent en 2016 (contraction se situant entre (1,0) pour cent et (1,5) pour cent auparavant). (Se reporter à la *rubrique 1.2, « Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités »*.)

10. Risques et gestion des risques

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion. Nos risques principaux et nos incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2015 et ont été mis à jour dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2016. Certaines mises à jour sont présentées ci-après.

10.1 Questions de réglementation

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.4, « Questions de réglementation »*, de notre rapport de gestion annuel 2015.

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par les lois fédérales par le truchement du CRTC, du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (« ISDE »), et du ministre du Patrimoine canadien. Ces lois et les règlements connexes concernent notamment les tarifs, les modalités visant la prestation de services de télécommunications, la concession de licences pour les services de diffusion, la concession de licences de spectre et de licences pour appareils radio, ainsi que les restrictions à la propriété et le contrôle par des non-Canadiens. L'issue des instances réglementaires, des procédures, des appels, des annonces en matière de politiques, des procédures judiciaires et des autres faits nouveaux pourrait se répercuter sensiblement sur nos procédures opérationnelles et sur notre rentabilité.

Licences de radiocommunication et exigences relatives aux services d'itinérance sans fil et au partage des pylônes d'antennes

Récente décision judiciaire – Rogers Communications Inc. c. Châteauguay (Ville de)

Le 16 juin 2016, la Cour suprême du Canada (la « Cour ») a confirmé que la compétence fédérale à l'égard des infrastructures de radiocommunication, y compris l'emplacement de ces infrastructures, est exclusive. La décision de la Cour infirme la décision rendue par la Cour d'appel du Québec le 30 mai 2014, selon laquelle une municipalité peut déterminer l'emplacement d'un système de radiocommunication, y compris les antennes de communication. L'incidence de la décision de la Cour a une plus grande portée, car elle confirme l'autorité fédérale exclusive à l'égard des infrastructures mobiles et filaires telles que les poteaux téléphoniques et les autres structures de soutien. La décision confirme que les entreprises de télécommunications sont soustraites à l'application des lois provinciales qui sont autrement valides, notamment les lois visant l'utilisation des terrains, dans les cas où ces lois ont une incidence sur les infrastructures des réseaux, y compris en ce qui concerne la façon dont ces infrastructures doivent être construites et leur emplacement. Il s'agit d'une décision positive pour TELUS, car elle confirme que le déploiement des infrastructures mobiles (et filaires) est exclusivement du ressort de la compétence fédérale.

Licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz

Le 21 avril 2016, nous avons obtenu l'approbation d'ISDE concernant notre demande de transfert avec Xplornet Communications Inc. aux fins de l'échange de nos licences de spectre destinées à l'accès fixe sans fil dans la bande de fréquence de 3 500 MHz dans les régions secondaires et tertiaires contre les licences de spectre dans la bande de fréquence de 2 300 MHz de Xplornet dans des régions similaires (se reporter à la *rubrique 2, « Activités principales et stratégie »*).

Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral

Le CRTC a récemment amorcé des instances publiques ayant notamment pour objet l'examen des pratiques de différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet, qui pourraient se répercuter sur les résultats de TELUS. Le CRTC effectue également un suivi à l'égard d'instances précédentes concernant les services filaires de gros (y compris le bien-fondé de rendre obligatoire l'accès par les concurrents à nos installations FTTP) et les services sans fil de gros, qui pourrait également se répercuter sur TELUS. Une analyse de la décision du CRTC d'exiger des remboursements au prorata, de la récente instance sur les services de télécommunications de base conclue récemment, et de l'examen futur par le CRTC des licences de radiodiffusion de TELUS, ainsi que de l'examen continu de la politique culturelle par le gouvernement fédéral, est présentée ci-après.

Examen des pratiques de différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet

Le 18 mai 2016, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2016-192, dans lequel il annonce qu'il compte procéder à un examen des pratiques de différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet. La différenciation des prix a généralement lieu lorsqu'un produit ou service identique ou semblable est vendu à des clients à des prix différents. La différenciation des prix constitue une pratique normale dans des marchés concurrentiels, y compris les marchés des télécommunications. Des exemples de pratique de différenciation des prix sont la gratuité (lorsqu'un fournisseur de services Internet [« FSI »] exempte d'un forfait de données mensuel la transmission de données découlant d'une application particulière ou d'un ensemble d'applications, ce type de forfait étant souvent offert aux consommateurs à un prix mensuel fixe) et les données commanditées (lorsque les entreprises commanditent l'utilisation des données liées à un contenu précis, ce qui fait en sorte que les clients d'un FSI peuvent accéder à ce contenu sans que cela ait d'incidence sur l'utilisation de données aux termes de leurs forfaits données mensuels). L'instance émane d'une plainte antérieure concernant la gratuité qui avait trait aux pratiques de différenciation des prix appliquées par Vidéotron dans le cadre de l'offre de services de musique illimitée à ses abonnés des services sans fil. Cette instance du CRTC a pour objectif d'établir une approche globale aux fins de l'analyse des pratiques de différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet, plutôt que de statuer sur les plaintes au cas par cas. Une audience publique devrait débiter le 31 octobre 2016. Il est actuellement impossible de déterminer l'incidence possible de cette décision sur TELUS.

Décision du CRTC d'exiger des remboursements au prorata

Le 5 mai 2016, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2016-170, « TELUS Communications – Interdiction des politiques d'annulation de 30 jours – Demande concernant les indemnités forfaitaires », dans laquelle il ordonne notamment que tous les fournisseurs de services versent des remboursements au prorata aux clients qui annulent les services de télécommunications et de radiodiffusion auxquels ils sont abonnés. Cette décision était inattendue en ce qu'elle contredit les lignes directrices fournies à TELUS et à des tiers par le personnel du CRTC par suite de la décision rendue par le CRTC en 2014 relativement à l'interdiction de la période de préavis pour l'annulation des services et à la lumière des décisions antérieures concernant le Code pour les services sans fil et les politiques visant les préavis d'annulation, qui ne comportaient pas d'exigences en matière de remboursements au prorata. La décision a des répercussions importantes sur les systèmes de facturation, et aucune période de transition n'est prévue aux fins de la mise en œuvre des changements requis. Le 4 juillet 2016, TELUS a déposé une demande auprès du CRTC, afin que lui soient fournies des lignes directrices et des clarifications à l'effet que la décision ne s'applique pas aux services sans fil nécessitant le recours à un appareil ayant fait l'objet d'un financement, aux services fondés sur l'utilisation et aux services de téléphonie locale dans les circonscriptions réglementées. TELUS a également demandé un délai plus long pour la mise en application de cette décision. TELUS attend la résolution de la demande qu'elle a présentée, et il lui est actuellement impossible de déterminer l'incidence possible de cette décision.

Examen des services sans fil de gros

Le 5 mai 2015, le CRTC a rendu sa décision après avoir conclu son examen des services sans fil de gros. Il a été principalement décidé que le CRTC réglementerait les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au pays que TELUS, Rogers et Bell facturent aux nouveaux fournisseurs de services sans fil. Le 23 novembre 2015, TELUS, Rogers et Bell ont déposé des propositions de tarifs définitifs basés sur la méthode d'établissement des coûts de la phase II du CRTC. Le CRTC a amorcé l'examen des propositions de tarifs, et on s'attend à ce que les tarifs définitifs soient annoncés vers la fin de 2016. Bien que TELUS ne s'attende actuellement pas à ce que la décision ait une incidence défavorable importante, elle évaluera cette incidence lorsque les tarifs d'itinérance définitifs liés aux services de gros auront été approuvés.

Examen des services filaires de gros

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326, « Examen du cadre des services filaires de gros et des politiques connexes ». Cette décision constitue une mise à jour du cadre du Conseil relatif à la prestation de services filaires de gros réglementés, et ce cadre demeurera en place pendant au moins cinq ans. La décision maintient en grande partie le *statu quo* établi dans le cadre relatif aux services filaires de gros publié par le Conseil en 2008, sauf en ce qui a trait à deux exceptions principales. Premièrement, le Conseil a ordonné la mise en place de services d'accès à Internet haute vitesse de gros dégroupés pour les fournisseurs de services Internet

concurrents. Ces services comprendront l'accès aux installations FTTP. Cette exigence sera mise en place graduellement dans les diverses zones géographiques, en débutant par les principaux marchés de l'Ontario et du Québec, à savoir les territoires de desserte de Bell Aliant, de Bell Canada, de Cogeco, de Rogers et de Vidéotron. Le Conseil a amorcé une instance de suivi afin de déterminer les coûts et les tarifs de gros fondés sur les coûts qui sont appropriés dans les régions où le dégroupement des services d'accès à Internet haute vitesse de gros était permis. Deuxièmement, le Conseil a déterminé que la fourniture de l'accès aux lignes locales dégroupées aux concurrents ne sera plus obligatoire et sera progressivement éliminée sur une période de transition de trois ans. Les lignes locales dégroupées sont les lignes en cuivre qui permettent le raccordement des foyers et des entreprises aux centraux du réseau de TELUS. Les concurrents utilisent ces lignes pour fournir des services de transmission de la voix ou des services Internet à faibles vitesses à leur clientèle de détail.

Le 20 octobre 2015, Bell Canada a déposé une demande de révision et de modification auprès du CRTC, qui vise à modifier certains aspects de la Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326, et a également saisi le gouverneur en conseil (le Cabinet fédéral) d'un recours ayant pour objet d'infirmier les constatations qui rendraient obligatoire l'accès aux installations FTTP par les entreprises de services locaux titulaires et les câblodistributeurs aux fins de la prestation de services de gros. Ces deux demandes ont été rejetées.

Allstream Inc. et MNSi Internet Inc. ont également déposé des demandes distinctes au CRTC visant la révision et la modification du cadre d'élimination progressive de l'accès aux lignes locales dégroupées, de manière à ce que la prestation continue de ces services soit prolongée au-delà de la période d'élimination progressive prévue de trois ans. Le 30 juin 2016, le CRTC a rejeté les demandes de Allstream Inc. et de MNSi Internet Inc.

L'incidence nette du rejet des demandes de révision et de modification déposées par Bell, Allstream Inc. et MNSi Internet Inc. est de préserver le *statu quo* en ce qui a trait au cadre réglementaire concernant les services filaires de gros mis en œuvre par le CRTC en 2015.

Selon le plus récent plan de travail triennal du CRTC, les instances de suivi concernant les installations FTTP prévues par la Politique de télécom CRTC 2015-326 se poursuivent. Pour ce qui est de la première phase, qui a trait aux services de gros dégroupés au moyen d'installations FTTP de Bell, de Rogers, de Vidéotron et de Cogeco, les instances concernant la configuration technique ont pris fin, et on s'attend à ce que le CRTC rende une décision au quatrième trimestre de 2016. L'examen des tarifs et les études de coûts connexes devraient débuter au premier trimestre de 2017. Pour ce qui est de la deuxième phase, qui a trait aux services de gros au moyen d'installations FTTP pour le reste du Canada (y compris TELUS), l'instance concernant la configuration technique devrait débuter au quatrième trimestre de 2016. L'examen des tarifs et les études de coûts connexes seront effectués par la suite, et on s'attend à ce qu'ils aient lieu au deuxième trimestre de 2017.

TELUS ne s'attend pas à ce que la décision du CRTC ou les diverses demandes de révision de cette décision aient une incidence défavorable significative à court terme. En raison de la mise en application graduelle de la fourniture de services de gros obligatoire ayant trait à l'accès à nos réseaux FTTP, il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence à long terme finale de cette décision sur TELUS. La décision selon laquelle la fourniture de l'accès aux lignes locales dégroupées aux concurrents ne sera plus obligatoire et que la fourniture de l'accès à ces lignes sera éliminée progressivement au cours d'une période de transition de trois ans ne devrait pas avoir une incidence significative sur TELUS.

Renouvellement des licences de radiodiffusion de TELUS

TELUS a obtenu le renouvellement administratif de la licence nationale qui lui permet d'exploiter une entreprise de vidéo sur demande, cette licence ayant été renouvelée jusqu'au 31 août 2017 (Décision de radiodiffusion CRTC 2016-7 publiée le 12 janvier 2016). Cette prorogation de la durée de la licence permet au CRTC de procéder à une consultation concernant les conditions de licence normales s'appliquant à toutes les licences des entreprises de vidéo sur demande (Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2016-195 publié le 20 mai 2016). De plus, TELUS a obtenu le renouvellement administratif des licences régionales aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion en Alberta et en Colombie-Britannique, ces licences ayant été renouvelées jusqu'au 31 août 2017. La licence régionale de TELUS aux fins de l'exploitation d'une entreprise de distribution de radiodiffusion au Québec prendra également fin en 2017. Le CRTC compte amorcer une instance en 2017, dans le cadre de laquelle il se penchera sur le renouvellement de toutes les licences aux fins de l'exploitation d'une entreprise de distribution de radiodiffusion arrivant à échéance au cours de cette même année. TELUS ne s'attend pas à ce que les consultations concernant le renouvellement de ces licences aient une incidence significative sur ses activités.

Examen des politiques culturelles du Canada

Le 22 avril 2016, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé un examen exhaustif des politiques culturelles du Canada, lequel a pour objectif de « stimuler la création, la découverte et l'exportation de contenu canadien » dans un monde numérique. La ministre a indiqué que tous les aspects de ces politiques sont à l'ordre du jour, et que cet examen pourrait donner lieu à une modification de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*, à la modification des mandats des institutions et des agences telles que le CRTC et Radio-Canada, et à la mise en place possible de nouvelles lois ainsi qu'à la création de nouvelles agences.

Cet examen pourrait également donner lieu à de nombreux autres changements tels que des modifications à la *Loi sur le droit d'auteur* et au Fonds des médias du Canada. La première phase de la consultation publique a consisté en une consultation préliminaire effectuée au moyen d'un sondage en ligne, qui a pris fin le 20 mai 2016. Un groupe d'experts a été nommé en vue de définir les enjeux qui formeront la base d'une consultation lors d'audiences publiques, dont le début avait initialement été annoncé pour le quatrième trimestre de 2016.

Projet de loi 74 du gouvernement du Québec visant à bloquer certains sites Web associés au jeu en ligne

Le projet de loi 74 a été adopté le 17 mai 2016 et a été sanctionné le 18 mai 2016 par l'Assemblée nationale du Québec. Les dispositions de cette loi, en vertu de laquelle le gouvernement du Québec pourra exiger que les FSI et les fournisseurs de services sans fil exerçant des activités au Québec bloquent l'accès à une liste donnée de sites de jeu en ligne, n'ont pas encore pris d'effet (la date de prise d'effet prévue est 2018). Le 8 juillet 2016, le Centre pour la défense de l'intérêt public a déposé une demande auprès du CRTC dans le but d'obtenir une déclaration selon laquelle le projet de loi 74 est inconstitutionnel, ainsi qu'une déclaration selon laquelle toute demande déposée auprès du CRTC par une entreprise de télécommunications et ayant pour but de bloquer des sites Web en vertu de cette loi sera rejetée, et d'obtenir une injonction provisoire interdisant aux FSI et aux fournisseurs de services sans fil exerçant des activités au Québec de bloquer des sites Web ou de prendre des mesures en vue de la mise en œuvre du projet de loi 74. Il est encore trop tôt pour déterminer quelle sera l'incidence de cette loi sur TELUS. En juillet 2016, l'Association canadienne des télécommunications sans fil a déposé une contestation constitutionnelle à l'égard du projet de loi 74 auprès de la Cour supérieure du Québec.

Atténuation des risques : TELUS participe aux instances du CRTC concernant la différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet, et a fait valoir que cette pratique favorise généralement la concurrence et les consommateurs et constitue une pratique normale dans des marchés concurrentiels, y compris les marchés des télécommunications. La différenciation des prix est également avantageuse pour les consommateurs, car elle leur donne accès à de meilleurs services groupés. TELUS a également fait valoir que bien que la différenciation des prix effectuée par des entreprises de communications intégrées verticalement relativement à leurs services de radiodiffusion affiliés soit de manière générale avantageuse, cette pratique pourrait soulever des inquiétudes, avec lesquelles le CRTC peut composer en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*.

TELUS a déposé une demande auprès du CRTC, qui a pour objet d'obtenir des lignes directrices et des clarifications concernant l'interprétation et la mise en œuvre de la décision du CRTC d'exiger que des remboursements au prorata soient versés aux clients qui annulent les services de télécommunications et de radiodiffusion auxquels ils sont abonnés.

Nous avons participé à l'instance concernant les services sans fil de gros afin de démontrer que le marché des services sans fil est concurrentiel et qu'il n'y a pas lieu d'ajouter d'autres règles du CRTC en ce qui a trait aux services sans fil de gros, y compris les tarifs d'itinérance et les tarifs liés à l'accès aux pylônes et aux emplacements aux fins des services sans fil. Nous avons déposé des études de coûts concernant la phase II, qui soutiennent une proposition de tarifs comprenant des tarifs définitifs pour les services d'itinérance sans fil qui s'appliqueraient aux nouveaux venus offrant des services sans fil.

Nous participons aux instances de suivi du CRTC concernant la mise en place des nouveaux services d'accès à Internet haute vitesse de gros dégroupés pour les FSI concurrents en Ontario et au Québec (y compris en ce qui a trait aux questions liées à la configuration des services et aux coûts relatifs aux tarifs, aux suppléments et au recouvrement des coûts), de manière à influencer sur la mise en place des services dans nos territoires de desserte, si la mise en place progressive de ces services a lieu.

Nous avons participé à l'examen des services de télécommunications de base, et nous nous opposons à toute nouvelle subvention financée par l'industrie en ce qui a trait aux services à large bande ou aux autres services.

Nous avons participé à la première phase de la consultation publique concernant l'examen des politiques culturelles du Canada et nous continuerons de participer activement aux prochaines phases de cette consultation, dans le but de s'assurer que des changements favorables soient apportés au système de radiodiffusion tout en assurant le maintien des concepts réglementaires importants.

11. Définitions et rapprochements

11.1 Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières

Nous présentons certaines mesures non définies par les PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer le rendement de TELUS et de ses secteurs opérationnels, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

Bénéfice par action de base ajusté : Cette mesure sert à évaluer le rendement consolidé et ne tient pas compte des éléments qui pourraient fausser les tendances sous-jacentes concernant le rendement. Cette mesure ne doit pas être substituée au bénéfice par action de base pour évaluer le rendement de TELUS. Les éléments qui pourraient, selon la direction, obscurcir les tendances sous-jacentes concernant le rendement comprennent les profits ou les pertes importants liés aux participations dans les coentreprises d'aménagement immobilières, les coûts de restructuration et autres coûts, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, les ajustements liés à l'impôt sur le résultat, ainsi que les mises hors service d'immobilisations liées aux activités de restructuration (se reporter à la *rubrique 1.3*).

Intensité du capital : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) divisées par le total des produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Ratio de distribution : Ce ratio est une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, divisé par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Le dénominateur applicable aux exercices est le bénéfice par action de base annuel. L'indication visée par notre politique est d'avoir un ratio de distribution annuel sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, qui représente 65 pour cent à 75 pour cent des bénéfices nets par action, sur une base prospective. (Se reporter à la *rubrique 7.5*.)

Calcul du ratio de distribution

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en dollars)	2016	2015
Numérateur – Total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire	1,76	1,60
Dénominateur – Bénéfice par action de base	2,39	2,33
Ratio (en %)	74	69

Ratio de distribution du bénéfice net ajusté : Ce ratio est une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, divisé par le bénéfice net ajusté par action. Le bénéfice net ajusté par action représente le bénéfice par action de base, tel qu'il est utilisé aux fins du calcul du **ratio de distribution**, ajusté de manière à ne pas tenir compte du profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, et des ajustements liés à l'impôt.

Calcul du ratio de distribution du bénéfice net ajusté

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en dollars)	2016	2015
Numérateur – Total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire	1,76	1,60
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars) :		
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 420	1 423
Déduire : profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, après impôt sur le résultat	(13)	—
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, après impôt sur le résultat	(5)	—
Ajouter : prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme après impôt sur le résultat	—	10
Ajouter : ajustements défavorables nets (déduire : ajustements favorables nets) liés à l'impôt sur le résultat	(13)	11
	1 389	1 444
Dénominateur – Bénéfice net ajusté par action	2,34	2,36
Ratio ajusté (en %)	75	68

Couverture par le bénéfice : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions de dollars, sauf les ratios)	2016	2015
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 420	1 423
Impôt sur le résultat (attribuable aux actions ordinaires)	490	546
Coûts d'emprunt (attribuables aux actions ordinaires) ¹	527	483
Numérateur	2 437	2 452
Dénominateur – Coûts d'emprunt (ci-dessus)	527	483
Ratio (fois)	4,6	5,1

1. Intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts capitalisés et moins les coûts d'emprunt attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous présentons le BAIIA parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer le rendement consolidé ainsi que l'apport de nos deux secteurs opérationnels. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur du rendement opérationnel d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de TELUS ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation moins les montants inscrits aux postes « Achat de biens et services » et « Charge au titre des avantages du personnel ».

Nous pourrions également calculer un BAIIA ajusté qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

Rapprochement du BAIIA

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice net	416	341	794	756
Coûts de financement	134	110	257	227
Impôt sur le résultat	140	166	279	313
Amortissement des immobilisations corporelles	385	361	770	708
Amortissement des immobilisations incorporelles	114	103	229	212
BAIIA	1 189	1 081	2 329	2 216
Déduire : profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil	(15)	—	(15)	—
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	(9)	—	(9)	—
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts	23	59	71	76
BAIIA ajusté	1 188	1 140	2 376	2 292

BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure sert au calcul du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** et du **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. (Se reporter au tableau « *Faits saillants – données consolidées* » à la rubrique 1.3, et au tableau « *Sommaire des résultats trimestriels* » à la rubrique 5.2.)

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. (Se reporter à la section 7.5 *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* et à la section 7.6, « *Facilités de crédit* ».)

Flux de trésorerie disponibles : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement (excluant les acquisitions de licences de spectre) et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
BAIIA	1 189	1 081	2 329	2 216
Déduire : profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil	(15)	—	(15)	—
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	(9)	—	(9)	—
Coûts de restructuration, déduction faite des décaissements	(11)	42	(39)	35
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions	22	25	38	2
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	22	26	44	54
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(14)	(21)	(39)	(48)
Intérêts versés	(132)	(129)	(255)	(214)
Intérêts reçus	1	3	1	3
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	(769)	(664)	(1 387)	(1 299)
Autres	(8)	—	(11)	—
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	276	363	657	749
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	(150)	(63)	(423)	(178)
Flux de trésorerie disponibles	126	300	234	571

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des entrées liées aux activités d'exploitation.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des entrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie disponibles	126	300	234	571
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	769	664	1 387	1 299
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation	(3)	(21)	(166)	(209)
Entrées liées aux activités d'exploitation	892	943	1 455	1 661

Dettes nettes : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. La dette nette est un élément du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Calcul de la dette nette

Aux 30 juin (en millions de dollars)	2016	2015
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	12 522	11 323
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	59	49
Passifs dérivés, montant net	1	—
Trésorerie et placements temporaires	(428)	(77)
Emprunts à court terme	103	500
Dette nette	12 257	11 795

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. Notre indication à long terme pour ce ratio est de 2,00 à 2,50 fois. Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. (Se reporter à la *section 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* et à la *section 7.6, « Facilités de crédit »*.)

Montant net des charges d'intérêts : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts sur la dette à long terme capitalisés, les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun recouvrement lié au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette n'a été comptabilisé en 2016 et en 2015. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts s'est établi à 525 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 juin 2016 et à 460 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 juin 2015.

Coûts de restructuration et autres coûts : Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles opérationnels. Les autres coûts comprennent les coûts externes supplémentaires engagés relativement aux acquisitions d'entreprises ou à la cession d'activités, ainsi que les frais de litige, dans le contexte de pertes ou de règlements importants.

Composantes des coûts de restructuration et autres coûts

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Achat de biens et services	12	30	16	42
Charge au titre des avantages du personnel	11	29	55	34
Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	23	59	71	76

11.2 Indicateurs opérationnels

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une entité de télécommunications offrant des services sans fil et des services filaires. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les IFRS.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. L'appareil d'un abonné des services prépayés de TELUS ou des services prépayés de Koodo ou de Public Mobile est désactivé lorsque ce dernier n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Frais d'acquisition Montant total au titre du financement des appareils (coût des appareils pour TELUS, moins le montant initial facturé au client), des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions (y compris le financement des appareils et les commissions) visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

Volumes de fidélisation Nombre d'appareils d'abonnés conservés au cours de la période en raison des efforts au chapitre de la commercialisation et des promotions, qui donnent lieu à l'échange d'appareils par les abonnés ou au renouvellement de leur contrat.

Appareil d'abonné des services sans fil (« abonné ») Unité génératrice de produits active et récurrente (p. ex., un téléphone cellulaire, une tablette ou une clé Internet mobile) dotée d'un numéro d'identité d'abonné unique (numéro SIM ou IMEI), qui donne accès aux réseaux sans fil de transmission de la voix ou de données à des fins de communication. De plus, TELUS établit une relation directe avec l'utilisateur de chaque appareil aux fins de la facturation ou des services de soutien. Les appareils d'abonnés excluent les appareils offrant les services machine à machine (« M2M ») (un sous-ensemble de l'Internet des objets) tels que ceux utilisés pour effectuer le suivi des biens, les systèmes de contrôle à distance et les compteurs, les distributeurs automatiques et les guichets automatiques sans fil.

Nombre d'abonnés des services filaires Unité génératrice de produits active et récurrente, qui a accès aux services autonomes y compris l'accès à Internet, TELUS TV et les lignes résidentielles d'accès au réseau. De plus, TELUS établit une relation directe avec l'utilisateur de chaque service aux fins de la facturation ou des services de soutien. Le nombre d'abonnés présentés ne tient pas compte des lignes d'affaires d'accès au réseau, car le remplacement des lignes utilisées pour les services de transmission de la voix par les services IP a entraîné des pertes de lignes d'affaires d'accès au réseau sans qu'aucune baisse similaire des produits soit observée, en raison de la pertinence réduite de ces lignes d'affaires d'accès au réseau en tant qu'indicateur de rendement clé.

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 juin (en millions, sauf les montants par action)	Trimestres		Semestres	
	2016	2015	2016	2015
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Services	2 952 \$	2 884 \$	5 876 \$	5 713 \$
Équipement	164	208	336	390
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	3 116	3 092	6 212	6 103
Autres produits d'exploitation	32	10	44	27
	3 148	3 102	6 256	6 130
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat de biens et services	1 331	1 372	2 631	2 656
Charge au titre des avantages du personnel	628	649	1 296	1 258
Amortissement des immobilisations corporelles	385	361	770	708
Amortissement des immobilisations incorporelles	114	103	229	212
	2 458	2 485	4 926	4 834
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	690	617	1 330	1 296
Coûts de financement	134	110	257	227
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	556	507	1 073	1 069
Impôt sur le résultat	140	166	279	313
BÉNÉFICE NET	416	341	794	756
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat				
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	1	2	(9)	(2)
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	6	(5)	2	5
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	(3)	—	(3)	(3)
	4	(3)	(10)	—
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat				
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	94	(122)	17	115
	98	(125)	7	115
BÉNÉFICE GLOBAL	514 \$	216 \$	801 \$	871 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE :				
Aux actions ordinaires	416 \$	341 \$	794 \$	756 \$
À la participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—
	416 \$	341 \$	794 \$	756 \$
BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE :				
Aux actions ordinaires	510 \$	216 \$	797 \$	871 \$
À la participation ne donnant pas le contrôle	4	—	4	—
	514 \$	216 \$	801 \$	871 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE				
De base	0,70 \$	0,56 \$	1,34 \$	1,25 \$
Dilué	0,70 \$	0,56 \$	1,34 \$	1,24 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION				
De base	593	605	593	606
Dilué	594	606	594	608

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2015
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	428 \$	223 \$
Débiteurs	1 317	1 428
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	21	1
Stocks	351	360
Charges payées d'avance	359	213
Avances aux coentreprises immobilières	41	66
Actifs dérivés courants	11	40
	2 528	2 331
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles, montant net	10 043	9 736
Immobilisations incorporelles, montant net	10 250	9 985
Goodwill, montant net	3 761	3 761
Autres actifs non courants	630	593
	24 684	24 075
	27 212 \$	26 406 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts à court terme	103 \$	100 \$
Créditeurs et charges à payer	1 983	1 990
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	28	108
Dividendes à payer	274	263
Facturation par anticipation et dépôts de clients	749	760
Provisions	170	197
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 688	856
Passifs dérivés courants	20	2
	5 015	4 276
Passifs non courants		
Provisions	418	433
Dette à long terme	10 834	11 182
Autres passifs non courants	709	688
Impôt sur le résultat différé	2 155	2 155
	14 116	14 458
Passif	19 131	18 734
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	8 073	7 672
Participation ne donnant pas le contrôle	8	—
	8 081	7 672
	27 212 \$	26 406 \$

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité)

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres		Semestres	
	2016	2015	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	416 \$	341 \$	794 \$	756 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	499	464	999	920
Impôt sur le résultat différé	32	119	1	46
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	22	25	38	2
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	22	26	44	54
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(14)	(21)	(39)	(48)
Autres	(17)	18	(13)	14
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(68)	(29)	(369)	(83)
Entrées liées aux activités d'exploitation	892	943	1 455	1 661
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(614)	(674)	(1 260)	(1 287)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre	(145)	(1 688)	(145)	(1 990)
Avances et apports aux coentreprises immobilières	(11)	(16)	(23)	(24)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	41	1	41	2
Autres	(6)	—	(8)	(4)
Sorties liées aux activités d'investissement	(735)	(2 377)	(1 395)	(3 303)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	(261)	(243)	(524)	(487)
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(61)	(106)	(121)	(262)
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	3	400	3	400
Émission de titres de créance à long terme	2 041	447	3 287	3 294
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(2 212)	(566)	(2 783)	(1 277)
Émission d'actions par une filiale aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle	292	—	292	—
Autres	(9)	—	(9)	(9)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(207)	(68)	145	1 659
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(50)	(1 502)	205	17
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	478	1 579	223	60
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	428 \$	77 \$	428 \$	77 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION				
Intérêts versés	(132) \$	(129) \$	(255) \$	(214) \$
Intérêts reçus	1 \$	3 \$	1 \$	3 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net	(150) \$	(63) \$	(423) \$	(178) \$

Trimestres clos les 30 juin (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits d'exploitation								
Produits externes	1 754 \$	1 722 \$	1 394 \$	1 380 \$	— \$	— \$	3 148 \$	3 102 \$
Produits intersectoriels	14	14	48	43	(62)	(57)	—	—
	1 768 \$	1 736 \$	1 442 \$	1 423 \$	(62) \$	(57) \$	3 148 \$	3 102 \$
BAIIA¹	793 \$	719 \$	396 \$	362 \$	— \$	— \$	1 189 \$	1 081 \$
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre ²	258 \$	227 \$	511 \$	437 \$	— \$	— \$	769 \$	664 \$

Produits d'exploitation (ci-dessus)	3 148 \$	3 102 \$
Achat de biens et services	1 331	1 372
Charge au titre des avantages du personnel	628	649
BAIIA (ci-dessus)	1 189	1 081
Amortissement des immobilisations corporelles	385	361
Amortissement des immobilisations incorporelles	114	103
Bénéfice d'exploitation	690	617
Coûts de financement	134	110
Bénéfice avant impôt	556 \$	507 \$

Semestres clos les 30 juin (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits d'exploitation								
Produits externes	3 456 \$	3 394 \$	2 800 \$	2 736 \$	— \$	— \$	6 256 \$	6 130 \$
Produits intersectoriels	28	28	95	86	(123)	(114)	—	—
	3 484 \$	3 422 \$	2 895 \$	2 822 \$	(123) \$	(114) \$	6 256 \$	6 130 \$
BAIIA¹	1 549 \$	1 463 \$	780 \$	753 \$	— \$	— \$	2 329 \$	2 216 \$
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre ²	438 \$	475 \$	949 \$	824 \$	— \$	— \$	1 387 \$	1 299 \$

Produits d'exploitation (ci-dessus)	6 256 \$	6 130 \$
Achat de biens et services	2 631	2 656
Charge au titre des avantages du personnel	1 296	1 258
BAIIA (ci-dessus)	2 329	2 216
Amortissement des immobilisations corporelles	770	708
Amortissement des immobilisations incorporelles	229	212
Bénéfice d'exploitation	1 330	1 296
Coûts de financement	257	227
Bénéfice avant impôt	1 073 \$	1 069 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.
2. Total des dépenses d'investissement.



Communiqué de presse

TELUS Corporation AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE que le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de quarante-six cents (0,46 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation, payable le 3 octobre 2016 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 9 septembre 2016.

Par décret du conseil d'administration

Monique Mercier

Vice-présidente à la direction, Affaires corporatives, chef des services juridiques et secrétaire générale de TELUS

Vancouver, Colombie-Britannique
4 août 2016

Personne-ressource pour les relations avec les investisseurs
1-800-667-4871
ir@telus.com